

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

JOURNAL
D'AGRICULTURE
ET DE TRANSACTIONS
 DE LA
 SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
 DU
 BAS-CANADA.

VOL. 4.

MONTREAL, MARS, 1851.

No. 3.

Nous insérons volontiers la communication de "Québec." Dans nos remarques sur sa première lettre, notre intention n'était pas de nous montrer opposé aux Expositions annuelles: nous serions, au contraire, bien aise que de telles Expositions eussent lieu, pourvu que les réglemens fussent convenables et l'arrangement judicieux; mais nous avons dit alors, et nous disons encore que ce ne sera pas par de telles Expositions seules que l'agriculture canadienne sera le plus avancée et perfectionnée (là où elle a le plus grand besoin de l'être). Qu'il y ait des Expositions annuelles, mais que les autres moyens d'avancement et d'amélioration ne soient pas négligés. Nous admettons qu'on peut amener et montrer à ces Expositions les produits de fermes bien tenues; mais nous croyons aussi qu'il peut y être amené et montré des animaux et des échantillons de produits par des individus dont les fermes

ne sont pas conduites d'après la meilleure méthode. Dans un dernier rapport, le professeur Norton, du Collège de Yale, dit que sur plusieurs fermes de la Nouvelle Angleterre et de la Nouvelle York, les propriétaires paraissent s'efforcer d'élever quelques beaux animaux, tandis qu'ils laissent leurs terres se détériorer. Ce peut être aussi le cas en Canada, et il peut être montré de bons échantillons de différents produits provenant de fermes dont la tenue générale est loin d'être parfaite. Pour ce qui est du Journal qui a été publié jusqu'à présent par la Société d'Agriculture du Bas-Canada, notre correspondant dit qu'il pourrait être remplacé par un autre qui le vaudrait. Il n'y a pas à douter que ce journal ne pût être remplacé, et peut-être par un journal beaucoup meilleur, mais ce ne serait sûrement par aucun de ceux qui se publient dans les Etats-Unis. Notre correspondant pourra regarder notre asser-

tion comme hardie, mais nous la faisons délibérément, et nous sommes prêt à la soutenir, par comparaison, devant des juges compétents. Il y a une autre circonstance que notre correspondant semble avoir oubliée, qui est que nul journal agricole n'étant publié en français dans toute l'Amérique du Nord, excepté le Journal de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, si ce dernier n'était pas publié, toute la population d'origine et de langue française serait privée de l'instruction qu'on peut tirer de ces sortes de publications. Nous ne voyons pas qu'il fût raisonnable d'en agir ainsi, s'il y a nécessité d'encourager l'avancement général de l'agriculture. La partie anglaise de la population agricole pourrait se pourvoir d'autres journaux d'agriculture; mais la partie française, qui forme, à ce que nous croyons, les quatre cinquièmes de la population entière, serait privée de cet avantage. En vain nous dirait-on que les agriculteurs canadiens ne lisent pas ce journal, puisque le nombre des exemplaires qu'ils en prennent est le double de ceux que prennent les agriculteurs anglais. Nous reviendrons sur ce sujet dans notre prochain numéro. Voici la lettre que notre correspondant de Québec nous a adressée :

—

MONSIEUR,—Je vous écris pour la seconde fois, non pas dans la vue d'entrer avec vous en controverse, mais dans l'espérance d'apprendre ce que nous désirons tous deux de connaître, savoir, les meilleurs moyens d'améliorer l'agriculture dans le Bas-Canada. Vous paraissez trouver à redire au plan que je propose de substituer à toutes les Expositions de Comté une Exposition Provinciale, à tenir alternativement à Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et Montréal. Vous ne combattez pas mes raisons, mais vous êtes opposé aux Expositions généralement, et j'ai été surpris de lire dans un journal si bien conduit les raisons que vous en donnez, et qui montrent que nous ne sommes nullement d'accord sur ce point.

Vous paraissez désapprouver les Expositions, en disant "qu'il faut d'autres moyens que des Expositions ou Montres annuelles; que des fermes bien tenues, un bon système d'égouts, de bonnes clôtures, de beaux troupeaux, une laiterie bien tenue, sont des objets qui méritent d'être encouragés aussi bien que des Expositions annuelles."

Je n'ai pu imaginer qu'il me deviendrait nécessaire d'expliquer au Rédacteur d'un Journal d'Agriculture les objets d'une Exposition Agricole, mais vous serez surpris d'apprendre que les raisons que vous donnez comme rendant ces Expositions sujettes à objection sont précisément celles qui me les font regarder comme avantageuses.

Une Exposition Agricole doit consister en prix pour les produits de fermes bien tenues, de bons égouts, de bonnes clôtures, etc. C'est, selon moi, la meilleure méthode d'encouragement: point de faveur, mais justice et impartialité, voilà ce que je demande: si un cultivateur ne pouvait pas montrer en plein jour qu'une terre bien cultivée, égoutée, clôturée, pourvue d'animaux profitables, vaut mieux que celle où l'on voit le contraire, il lui serait inutile de concourir à une Exposition Agricole, car il ne mériterait pas de récompense; mais il n'y a rien à redouter d'Expositions conduites par des hommes honnêtes et intelligents, et je ne suis en faveur que de celles-là.

Vous ne devez pas vous imaginer, M. le Rédacteur, que j'aie une mauvaise opinion de votre journal, quoiqu'il s'en faille beaucoup qu'il me parvienne régulièrement. Je ne me permettrai pas non plus de douter un moment de la vérité de ce que vous dites, qu'il a produit plus de bien qu'aucune Exposition ou Montre de Bestiaux qui ait pu avoir lieu dans le Bas-Canada. Vous êtes dans une position à en mieux juger que je ne le saurais faire, et je me tiens pour certain que si vous avez fait quelque bien, vous avez plus fait que les Expositions dont il a été question.

Je ne désire abaisser le journal ni dans ses propres colonnes ni ailleurs, mais je voudrais élever ou faire naître une Exposition Provinciale comme celle qui a eu lieu dans le Haut-Canada ; si nous ne pouvons avoir en même temps le Journal et l'Exposition, alors je suis en faveur de la dernière, attendu que je puis remplacer le premier à moindres frais, et par une publication que je crois aussi bonne.

Je suis, M. le Rédacteur,
 Votre très obéissant serviteur,
 QUEBEC.

N. B.—Je suis prêt à fournir trente piastres pour une Exposition Agricole, ou à donner la même somme pour tout bon plan pour l'amélioration de l'agriculture.
 20 Février, 1851.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE D'ANGERS
 ET DU DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE.

ANGERS, le 1er Juin, 1850.

Monsieur B. Desportu, l'un des membres titulaires de notre Société, auquel nous avons donné mission de chercher à établir des relations avec les diverses Sociétés académiques de votre contrée qu'il se proposait de parcourir, nous a appris, à son retour ici, que vous avez accueilli favorablement les ouvertures qu'il vous avait faites de notre part, et prenant l'initiative de l'échange que nous vous propositions, vous vous êtes empressé de remettre à notre délégué vos Transactions du mois de Juillet 1849, qu'il a déposées sur notre bureau.

M. B. Desportu nous ayant rendu compte en assemblée générale de l'accueil favorable que vous aviez faite à nos offres, la Société Industrielle a décidé qu'il vous serait fait part de la satisfaction qu'elle éprouvait de cette nouvelle, et que le volume de ses travaux de 1849 vous serait immédiatement adressé par l'entremise de nos collègues, MM. A. Lercy et B. Desportu, qui veulent bien se charger de vous le faire tenir par une prochaine et sûre occasion. J'ai été en outre chargé de vous exprimer la vive sympathie de notre Compagnie et de vous assurer qu'elle ferait tout ce qui dépendrait

d'elle pour rendre réciproquement fructueuses et agréables les relations qui désormais vont exister entre nos deux Sociétés.

Veuillez agréer, Monsieur et très honoré confrère, l'expression de mon affectueuse estime et de ma considération la plus distinguée.

GUILLERY, aîné,
 Président de la Société, Membre
 de plusieurs Académies et Sociétés
 nationales et étrangères.

A Monsieur le Président
 de la Société d'Agriculture
 du Bas-Canada,
 Montréal.

MONTRÉAL, 22 Février, 1851.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,—Votre gracieuse lettre, du 1er Juin dernier, ne m'a été remise que la semaine dernière : ce qui vous expliquera la cause de mon long silence.

Je crois que dorénavant il vaudrait mieux confier à la poste les lettres que vous aurez l'obligeance de nous adresser. Les occasions, tant bonnes qu'elles paraissent, ont rarement le mérite d'être ponctuelles ; et comme plusieurs des membres de notre Société ont grandement à cœur de lier une correspondance régulière avec la vôtre, je crois qu'il serait dans notre intérêt commun d'échanger nos communications par la voie de la poste.

Maintenant, Monsieur, qu'il me soit permis d'exprimer la satisfaction que j'ai éprouvée en recevant votre lettre et le volume de vos travaux pour l'année 1849. J'aime à croire que cet envoi n'est que l'heureux commencement des relations qui vont désormais exister entre nos deux Sociétés.

Je suis convaincu que le progrès, dans toutes les branches d'industrie, ne peut se développer et prendre des proportions importantes que par la communication des idées et des découvertes qui distinguent, de nos jours, les peuples les plus avancés en civilisation.

Ce sera donc un avantage pour notre jeune Société, qui ne compte que trois an-

nées d'existence, d'établir des relations avec une Société aussi distinguée que celle dont vous êtes le Président.

Je me ferai un devoir de vous transmettre aussitôt que possible nos Transactions mensuelles, à commencer du mois de Janvier de cette année. Je vous enverrai aussi la partie anglaise de notre Journal, que je continuerai de vous expédier, si vous en témoignez le désir.

Permettez-moi, M. le Président, en terminant, de vous exprimer le plaisir que m'a fait éprouver la lecture de votre intéressant travail sur la vie et les travaux agricoles du Marquis de Turbilly. Ce Monsieur avait bien mérité de son pays, et ses immenses travaux en agriculture auraient dû assurer à son nom une célébrité que vos écrits ont si bien démontré devoir lui appartenir.

Agréez, Monsieur, l'expression de mon estime et de ma haute considération.

(Signé,) ALFRED PINSONNEAULT,
Président de la Société d'Agriculture du Bas-Canada.

Monsieur Guillery, aîné,
Président de la Société
Industrielle d'Angers,
etc., etc., etc.
France.

AU REDACTEUR DU JOURNAL D'AGRICULTURE.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR.—Vous apprendrez sans doute avec plaisir qu'il s'est formé dans notre paroisse, en Novembre dernier, par les soins et à la suggestion de M. le Curé, une "SOCIÉTÉ DE DISCUSSION AGRONOMIQUE." Cette Société se compose de toutes les personnes instruites de la place ainsi que de tous les cultivateurs qui veulent y assister, ce qu'ils peuvent tous faire et ce qu'un très grand nombre fait sans avoir besoin de se procurer d'autre *billet d'admission* que leur bonne tenue et leur quote-part de science et de pratique dans le cours de la discussion. Nous avons un président (M. le Curé a bien voulu accepter cette charge), vice-président, secrétaire et assistant-secrétaire, et un comité

de douze membres pris dans les différents cantons de la paroisse. Ce comité est chargé de préparer d'avance ce qui devra occuper la Société dans ses séances publiques; et chaque membre du comité est spécialement chargé de faire connaître ce en quoi l'agriculture souffre le plus dans son canton.

Je puis dire qu'on a vu des séances où il y avait au-delà de 125 personnes dont plusieurs faisaient plus de deux lieues pour se rendre à ces réunions qui ont lieu le soir.

De tous les moyens de répandre dans nos campagnes la science agricole, je crois que celui-ci est le meilleur et le plus efficace. Je voudrais voir naître de semblables Sociétés dans toutes les paroisses, et l'on verrait bientôt l'agriculteur canadien laisser là sa vieille routine, et essayer et adopter un mode de culture plus en rapport avec ses besoins et mieux adapté au climat du pays. Un très grand nombre des assidus à nos réunions se promettent bien de mettre en pratique, l'été prochain, plusieurs améliorations qui leur ont été suggérées. Ces changements, ces améliorations ne pourront manquer d'être éprouvées et suivies par d'autres, car, comme vous le disiez dernièrement dans votre Journal, le Canadien est *imitateur*; et ainsi, de voisin en voisin ces améliorations parcourront toute la paroisse, et parcourraient tout le pays s'il se formait de semblables Sociétés dans toutes les paroisses. Ces Sociétés sont d'autant plus faciles à former qu'elles ne coûtent point d'ARGENT; il ne faut que de la bonne volonté de la part des personnes instruites pour y attirer tous les cultivateurs.

L'on s'est appliqué d'abord à bien faire comprendre à nos agriculteurs l'utilité, le besoin, la nécessité qu'il y a pour eux de tirer de leurs terres tout ce dont ils ont besoin pour se nourrir et se vêtir; par conséquent, d'abandonner cette manière de se vêtir d'étoffe de pays étranger, afin de garder leur numéraire pour améliorer leurs terres. Puis l'on a parlé d'égouts, d'engrais, de la culture des patates, navets, carottes,

etc., de moutons, de l'amélioration des races, etc.; et maintenant l'on commente le petit pamphlet de Son Excellence. Des praticiens nous ont assuré avoir trouvé le sûr moyen de récolter des patates bien saines et en plus grande quantité en semant des fèves avec leurs patates, et d'autres le moyen de les conserver saines dans leurs caves en les saupoudrant de chaux: une poignée de chaux en poudre suffit pour une dizaine de minots.

Si vous me demandez à quelles sources nous puisons pour traiter pertinemment ces différentes questions, je vous dirai que nous avons recours à votre *Traité d'Agriculture*, et à votre *Journal* qui, comme vous savez, compte ici une vingtaine de souscripteurs. A propos de votre *Journal*, vous me permettrez, j'espère, de vous faire une suggestion: ce serait d'ajouter en tête de chaque numéro un sommaire des différentes matières qui y sont contenues, et aussi une table alphabétique à la fin de chaque année. C'est une amélioration qui donnerait aux souscripteurs la facilité de retrouver les articles dont ils peuvent plus tard avoir besoin dans la pratique.

Pourrions-nous savoir par la voie de votre *Journal* où l'on pourrait se procurer la race de moutons dits de Leicester et de Cheviot, et quel en serait à-peu-près le prix? Serait-il mieux, d'après les principes énoncés à la 118e. page de votre *Traité d'Agriculture* (traduction française), d'avoir un béliet de ces races ou une mère? Je fais les mêmes questions par rapport aux cochons dits de Berkshire, ou chinois.

Votre, etc.

UN AMI DU PROGRÈS AGRICOLE.

Islet, Février, 1851.

N. B.—La Société dont je viens de vous parler, a donné l'idée de former aussi une Société d'Agriculture de Comté pour Exhibition. Il doit y avoir la semaine prochaine une assemblée du comté à cet effet. C'est déjà un élan... Il faut espérer que nous n'en resterons pas là.

UN AMI DU P. A.

AU REDACTEUR DU JOURNAL D'AGRICULTURE.

GRANDE BAIE, 8 Fév., 1851.

MONSIEUR,—En réponse à l'appel que vous faites aux Sociétés d'Agriculture du Bas-Canada de vous informer s'il y a des branches mineures de Société et quelles elles sont, je dois vous dire que la Société de la seconde division du Comté du Saguenay, établie à l'instigation de quelques amis seulement de ces Sociétés, n'existe que depuis le mois de Février 1850. Ces messieurs connaissant de quel avantage elle serait pour cette localité n'ont pas reculé devant les difficultés sans nombre qui se sont rencontrées dès le début. Ils sont heureux de pouvoir dire que, vu le peu de temps qu'elle est en opération, la pénurie d'argent et la petite quantité de terre labourable, leurs efforts ont cependant été couronnés des succès les plus satisfaisants. Il nous a été facile de le remarquer dans la première exposition qui nous laisse maintenant entrevoir une perspective très encourageante pour celle qui va suivre.

Notre Société compte pour ses membres Son Excellence, le Gouverneur-Général, qui nous a honoré de sa bienveillance en daignant en accepter le patronage; puis elle se compose de

MM. P. C. L. Dubois, Président,
J. Kane, Trésorier,
J. L. Saillant, Secrétaire,
L. T. Rousseau, Sous-Secrétaire,

Douze autres cultivateurs, six membres du Clergé, le Représentant du Comté, le Seigneur de la Malbaie, dont une partie membres actifs, et l'autre membres honoraires.

Sur une souscription prélevée, il a plu à Son Excellence d'ordonner l'émanation d'un warrant de £70 2s. 6d. qui est attendu de jour en jour.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble serviteur,

P. C. L. DUBOIS.

RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL SUR L'ÉTAT DE L'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

(SUITE.)

Votre comité en vient maintenant aux écoles d'agriculture et aux fermes-modèles. Il est impossible, à moins de dépenses énormes, d'établir des écoles spéciales d'agriculture accompagnées de fermes-modèles sur un grand pied. Par des calculs dont l'exactitude n'est pas le moins du monde révoquée en doute par votre comité, il appert que chacune de ces fermes-écoles ne coûterait pas moins que £3,000, et peut-être ne seraient-elles fréquentées que par quelques élèves appartenant à la classe qui, par sa position, en a le moins besoin ; c'est donc dans les institutions maintenant fréquentées par la jeunesse qu'il faut aller chercher les moyens d'établir de pareilles écoles. Votre comité a le plaisir de citer, entre autres autorités à l'appui de son opinion, celle si puissante de M. Johnston, exprimée par lui dans le rapport qu'il a fait de son exploration dans le Nouveau-Brunswick.

Heureusement que de telles institutions existent dans le Bas-Canada, comparables à celles des pays les mieux favorisés ; heureusement que nous avons une classe d'hommes dans ces institutions à qui de petits moyens suffisent pour opérer de grandes choses ; qui, ayant dit un éternel adieu à toutes les jouissances de la terre, excepté celle de faire du bien, ne se trouvent ni dans la nécessité ni dans la position d'exiger des salaires, mais consacrent toute leur vie à l'éducation de la jeunesse, avec la seule condition de la nourriture et du vêtement.

Votre comité suggère donc un octroi spécial et annuel à chacun des collèges de St. Hyacinthe, l'Assomption, Nicolet et Ste. Anne, à la condition d'ouvrir à leurs élèves une chaire agronomique, et de cultiver comme fermes-modèles une terre dans le voisinage immédiat de l'institution. Votre comité n'a pas consulté les directeurs de ces différentes institutions, mais ne nourrit aucun doute sur leurs dispositions, et ne craint pas de se porter garant de leur bon vouloir ; un octroi semblable pourrait être fait dans les townships pour le même objet, à l'une des académies où une partie de la jeunesse de langue anglaise reçoit son éducation ; par ce moyen et avec une dépense moindre que celle nécessaire à l'établissement d'une seule institution séparée, avec des garanties centuples de succès, on offri-

rait au pays cinq institutions où toute la jeunesse irait prendre des connaissances sur le noble art de l'agriculture, connaissances que tous les ans des centaines de jeunes gens iraient mettre en pratique pour leur compte, ou enseigner à leurs compatriotes sur tous les points du pays. Votre comité est tellement convaincu de l'importance d'une telle disposition, qu'il exprime sans crainte la conviction que cela seul est destiné à faire faire à l'agriculture du Bas-Canada plus de progrès qu'il n'est physiquement possible de toute autre manière. Votre comité en ne recommandant qu'un certain nombre de collèges et une académie, n'a pas eu l'intention de déprécier les autres, mais n'a été mu en cela que par la petitesse des moyens sur lesquels il avait à compter.

Le moyen suivant de répandre l'éducation, moyen que votre comité ne saurait trop recommander, est la publication d'un traité élémentaire d'agriculture pratique, à être imprimé sous forme de pamphlet, et répandu gratis dans toutes les écoles et au sein de chaque famille d'agriculteur.

Un pareil traité, pour être utile et obtenir tout le but désiré, comme le font remarquer le Dr. Dubé et le révérend M. Ferland, devra être court, précis et clair, débarrassé de tous termes scientifiques et de toutes idées spéculatives ; se réduire en un mot à enseigner au cultivateur les moyens d'amender son système par une rotation appropriée de semences, par la production et l'application des engrais, et par l'augmentation et l'amélioration du bétail, et cela avec le seul capital que représente son travail et celui de sa famille. Votre comité recommande donc un concours à être ouvert et un prix à être accordé au meilleur traité élémentaire d'agriculture pratique, réunissant les différentes qualités qui viennent d'être signalées. Un tel livre, de quelques pages seulement, répandu avec profusion dans les campagnes, sera le sujet de discussions et d'études pratiques qui ne peuvent manquer d'attirer l'attention du cultivateur, et produire de suite un très grand bien. On sait l'influence immense que des pamphlets ainsi distribués ont eu sur les mœurs et sur la politique des peuples. On devrait dans les écoles faire de cet opuscule un livre de lecture : l'enfant sans travail se remplira l'idée des améliorations qui y sont indiquées, et les mettra plus tard en pratique, il n'y a pas à en douter.

Votre comité suggère encore de continuer,

avec une augmentation, l'octroi annuel accordé à la Société d'Agriculture du Bas-Canada, à la condition de continuer la publication du Journal d'Agriculture en français et en anglais, et de travailler à augmenter sa bibliothèque, et de tenir, comme elle fait aujourd'hui, un grenier pour sèmer.

Votre comité est d'opinion que la nomination de deux surintendants d'agriculture, un pour les districts de Montréal, St. François et de l'Ottawa, et l'autre pour les districts de Québec, Gaspé et Kamouraska, est indispensable. Le surintendant formera l'administratif de tout le système, et, joint aux professeurs d'agriculture dans les collèges, constituera le corps enseignant; ses devoirs, tels que conçus par votre comité, seraient la visite annuelle des districts sous sa juridiction; la publication d'un rapport annuel contenant autant que possible la description des différents sols, de leur exposition, des moyens d'améliorations, le signalement des vices de culture et l'indication des moyens d'y remédier; en un mot, ce rapport serait le mode dont se servirait le surintendant pour faire connaître au public le résultat de ses recherches et de ses études.

Le surintendant devrait se mettre en rapport avec le géologue provincial et le chimiste sous ses ordres, afin de pouvoir tirer partie des lumières que la géologie et la chimie jettent sur l'industrie agricole. Il serait en outre d'office un des directeurs de toutes les Sociétés d'Expositions et de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, et visiteur des écoles agricoles dans les séminaires et académies.

Voilà l'ensemble des moyens que votre comité croit devoir recommander à votre honorable chambre, et dont la dépense collective ne dépasse pas le montant aujourd'hui approprié, comme le comité va le démontrer plus loin. Si votre honorable chambre croyait devoir augmenter la somme aujourd'hui appliquée à l'encouragement de l'agriculture, somme minime, si l'on tient compte de l'immense importance de cette branche de l'économie publique, et si on la compare aux sommes dépensées et promises à d'autres genres d'industrie, bien dignes d'occuper l'attention sans doute, mais dont l'importance est loin de celle de l'agriculture. Si donc votre honorable chambre était disposée à augmenter de quelques centaines de louis le montant de l'octroi, alors votre comité recommanderait ce qui suit: Augmenter le nombre des écoles d'agricul-

ture attachées aux collèges et académies, et accorder, dans différentes parties du Bas-Canada, une somme annuelle de £200, à quelque bon cultivateur possédant une bonne terre et un nombre suffisant d'animaux, joints à l'avantage d'une éducation élémentaire, à la condition de cultiver, sous la direction immédiate du surintendant de son district, sa propre terre sur un pied modèle, avec l'obligation de montrer et d'expliquer à tout visiteur les détails de sa culture. Cette somme de £200, jointe aux moyens déjà possédés par tel cultivateur, le mettrait à même d'améliorer sa culture, la race de ses animaux, et de se procurer des instruments supérieurs, en même temps qu'elle lui permettrait de disposer d'une partie de son temps à expliquer les détails de son art à ses visiteurs. C'est le seul moyen que votre comité voit d'établir, de distance en distance, des fermes-modèles de nature à rencontrer les besoins et à être à la portée du commun des cultivateurs, que des fermes tenues sur un grand pied et à gros frais tendraient plutôt à décourager qu'à instruire.

Votre comité se résume ainsi: le sol et le climat du Bas-Canada sont favorables à l'exploitation agricole,—le peuple est laborieux, intelligent, et cependant ce peuple ne retire pas de la terre plus du quart de ce qu'elle peut produire. La cause, c'est que le système de culture est mauvais. Les défauts principaux de ce système, sont: 1. le manque de rotation appropriée dans les semences; 2. le manque ou la mauvaise application des engrais; 3. le peu de soin donné à l'élevé et à la tenue du bétail; 4. le défaut d'assèchement dans certains endroits; 5. le peu d'attention donnée aux prairies et à la production des légumes pour la nourriture des troupeaux; 6. la rareté des instruments perfectionnés d'agriculture.

Les moyens recommandés sont: 1. des Sociétés de Comité; 2. le choix des prix à accorder dans les différentes expositions; 3. l'établissement d'écoles d'agriculture et de fermes-modèles dans nos collèges et académies; 4. la publication de traités élémentaires d'agriculture; 5. la publication d'un journal, avec et ensemble l'établissement d'une bibliothèque et d'un grenier public; 6. la nomination de surintendants de l'agriculture.

Votre comité va maintenant démontrer comment on peut fournir à la dépense avec la somme actuellement appropriée,

et qui est de £7500, répartie comme suit : Pour 35 comtés, à £150 chacun.....	£5,400
3 districts ayant droit à un octroi annuel de £500.....	1,500
Annuité à la Société d'Agriculture du Bas-Canada.....	600
	7,500

Voici comment maintenant votre comité propose de distribuer cette somme collective de £7,500, de manière à rencontrer les dépenses nécessitées par les divers moyens suggérés plus haut pour l'encouragement et l'avancement de l'agriculture :

Pour les prix à être accordés par les Sociétés d'Expositions publiques, une somme de....	£4,000
donnant à peu près £100 par 20,000 âmes.	

Pour cinq écoles d'agriculture avec fermes-modèles attachées à des collèges et académies, à être distribués également.....	1,500
--	-------

Pour récompense à l'auteur du meilleur traité élémentaire et pour la publication de ce traité dans les deux langues, (voir la lettre de MM. Lovell et Gibson).....	600
--	-----

Pour annuité à la Société d'Agriculture du Bas-Canada, comme moyen de continuer la publication d'un journal, etc.....	700
---	-----

Pour salaire des deux surintendants, avec et y compris leurs frais de voyage.....	700
	£7,500

Après la première année, la somme de £600 portée plus haut pour l'impression d'un traité élémentaire devra, pour les années suivantes, être employée à la publication des rapports annuels des surintendants.

Votre comité croit avoir recommandé à votre honorable chambre un système complet et praticable, et est appuyé en cela sur l'opinion de savants étrangers, sur les recommandations à lui faites par les personnes consultées sur ce sujet et sur l'expérience de pareils moyens employés en Europe et dans plusieurs états de l'Union américaine.

Votre comité, en conformité à l'ordre de votre honorable chambre, s'est encore occupé des moyens à prendre pour faciliter l'établissement des terres incultes, seul espoir d'arrêter cette fièvre de l'émigration qui,

depuis quelques années, a fait des ravages parmi la jeunesse du Bas-Canada.

Votre comité ne sera que quelques remarques sur ce sujet qui, l'an dernier, a occupé l'attention d'un comité nommé par votre honorable chambre, pour s'enquérir des causes de l'émigration qui, du Bas-Canada, se dirige vers les Etats-Unis, sur le rapport duquel votre comité prend la liberté d'attirer l'attention de votre honorable chambre.

Les moyens principaux d'engager la jeunesse du pays à s'établir sur les terres de la couronne sont : d'abord, l'arpentage de ces terres et l'ouverture de chemins qui puissent permettre au pauvre défricheur de se rendre avec facilité sur le lieu où il doit commencer, seul et sans secours, une des conquêtes les plus difficiles, mais la plus noble de toutes.

Qu'il soit permis à votre comité de faire remarquer à votre honorable chambre que chaque somme dépensée pour l'objet dont il est question, est un prêt avantageux pour l'état par la vente des terres de la couronne et l'augmentation de la population, dont chaque individu, même le plus pauvre, est une source de revenu qui, par plusieurs canaux, vient fournir au trésor public. Indépendamment de cette considération qui ne peut qu'être une réponse à certaines objections que l'on élève contre ces améliorations qui, par elles-mêmes, ne donnent point de revenus, il est du devoir d'un bon gouvernement de pourvoir aux premiers besoins de son peuple ; or, l'ouverture de chemins et l'arpentage des terres de la couronne sont les deux premiers besoins d'un nouveau pays, et c'est le besoin urgent du moment pour le Bas-Canada.

Votre comité recommande donc à votre honorable chambre d'obtempérer aux nombreuses demandes que le peuple du Bas-Canada lui fait depuis plusieurs années. Si l'état financier du pays ne permettait pas d'entreprendre ces divers chemins et ces arpentages par les moyens ordinaires, votre comité prendrait la liberté de suggérer à votre honorable chambre le moyen suivant, savoir : l'émission de débentures portant intérêt, et rachetables à une époque voisine de l'échéance du paiement des terres vendues. En émettant pour un dixième de la valeur d'un nouveau township, il n'y a aucun doute qu'on pourrait pourvoir à tous les besoins des colons de ce township, et que le rachat des débentures ne soit chose facile au bout de quelques années, la vente des terres laissant un résidu dont le montant

collectif sera certainement double de ce qu'est aujourd'hui le revenu territorial, sous un système qui, au lieu de faciliter l'établissement de la jeunesse du pays sur les terres incultes, semble leur opposer toutes espèces d'obstacles.

Quant aux autres moyens de faciliter le défrichement des terres incultes, votre comité réfère votre honorable chambre aux lettres qui constituent l'appendice du rapport de ce comité, et particulièrement à celles des révérends M^{rs}. Ferland et Hébert. Mais avant de terminer sur le sujet, votre comité croit devoir remarquer qu'on devrait toujours avoir en vue l'intention de coloniser par grands établissements, et dans ce but, rien ne serait mieux que de favoriser ces associations de colons qui se forment, et encourager le peuple à en former d'autres, soit en leur donnant les moyens de faire des chemins et autres améliorations nécessaires dans de nouveaux établissements, soit en faisant à l'association remise d'une proportion suffisante du prix des terres pour fournir aux dépenses de ces travaux.

Le tout respectueusement soumis,

J. C. TACHÉ,
Président.

APPENDICE DU RAPPORT.

LETRES REÇUES PAR LE COMITÉ.

MONSIEUR,—J'accuse la réception de votre lettre du 14 du présent, et en réponse, je vous dirai que malheureusement parmi nous, l'état de l'agriculture est loin d'être dans un état de prospérité, mais que cet état n'est pas entièrement dû à la négligence des habitants.

On se trompe fort si l'on croit que la mauvaise culture vient toujours de l'ignorance ou de la négligence des habitants; l'indigence en est souvent la cause; il faut de l'aisance au plus intelligent pour bien cultiver; l'intelligence et le goût sont de mauvais présents lorsqu'ils sont sans moyens; l'homme intelligent sans aisance voit souvent ce qu'il devrait faire, mais ne peut l'exécuter; obligé de ménager où il ne le faudrait pas, il agit contre ses principes et ses idées; il perd courage, se dégoûte, la culture en souffre, finalement il se trouve confondu avec l'ignorant ou le négligent qui travaillent sans principes. Les charges seigneuriales grossies sans limites ont une grande part dans ce mal.

Je dis donc que la première chose à faire pour l'amélioration de l'agriculture est d'abolir les prétendus droits des seigneurs, qui sont souvent mal fondés et injustes en exigeant des rentes exorbitantes.

Quant aux Sociétés d'Agriculture, elles ont récompensé les habitants riches, mais elles n'ont certainement pas amélioré l'état du pauvre, qui n'a pu, par le manque de moyen, s'en prévaloir. J'ai toujours pensé et je crois encore que des fermes-modèles dans le centre des paroisses, sur un grand pied, seraient plus de bien que les Sociétés d'Agriculture, surtout en y joignant l'éducation nécessaire pour un cultivateur.

Je crois donc que les deniers qui se paient maintenant séparément pour l'amélioration de l'agriculture et pour l'éducation, étant réunis, feraient plus de bien en les employant pour l'établissement de fermes-modèles dans les paroisses, où les personnes destinées à cultiver la terre recevraient, en même temps qu'elle recevraient l'éducation nécessaire à un cultivateur, des connaissances pratiques du maître qui, dans ce cas, devrait être un homme savant en théorie, et capable en pratique; de plus, le jeune homme destiné à l'agriculture étant tenu de travailler un certain temps sur cette terre, ne perdrait pas l'habitude du travail et ne se croirait pas déshonoré en mettant sa main à la charrue, à la fin de son éducation; cette ferme étant au profit du maître, son salaire n'excéderait guère celui qui se donne maintenant aux instituteurs, si on y comprend la cotisation.

Quant aux terres incultes du gouvernement des townships, il n'y a que l'ouverture des chemins, la bâtisse des églises, et un temps raisonnable pour le paiement, qui pourront induire les jeunes gens à s'y porter, mais j'ajouterais encore, comme moyen plus efficace, de donner un premium à celui qui s'y établirait et défricherait une certaine quantité d'arpens dans un certain temps, à déduire sur le montant de son achat.

Je n'ai reçu votre lettre qu'hier soir, le 17, et suivant votre désir, je m'empresse d'y répondre. Avec plus de temps, je vous aurais répondu plus au long.

Je vous prie de me croire

Votre serviteur très-humble,

GAB. MARCHAND.

J. P. LEPROHON, écr.,

Greffier du comité.

MONTRÉAL, 19 juin, 1850.

Adressée à WM. EVANS, écuyer,
Sec. de la S. A. du B.-C., Montréal,
et par lui transmise au comité.

MONSIEUR,—Vous m'informez que vous venez de recevoir une lettre du président du comité (de l'assemblée législative) "nommé pour s'enquérir de l'état de l'agriculture dans le Bas-Canada, des moyens de l'améliorer et de faciliter l'établissement des terres incultes," et que par cette lettre vous êtes prié de faire connaître au comité vos vues et vos idées, relativement à l'objet pour lequel ce comité est nommé. Vous me demandez en même temps de vous communiquer, en ma qualité de membre à vie de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, mes idées sur ce sujet.

Je vous avouerai, monsieur, que je me sens bien peu capable de suggérer des plans pour l'amélioration de l'agriculture; car en fait de connaissances agricoles, on ne peut supposer tout au plus que quelques notions théoriques chez ceux qui ne font pas de l'agriculture leur occupation journalière. Toutefois, comme tout ami de son pays doit son concours consciencieux à la chose publique, je ne refuserai pas de me rendre à votre invitation, et vous répondrai comme suit :

1. *Etat de l'Agriculture dans le Bas-Canada.*—D'après ce que j'ai pu savoir par mes rapports avec les personnes les plus influentes des campagnes, lorsque je rédigeais le Journal d'Agriculture, en 1848, et depuis, comme directeur de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, je ne erois pas que l'état actuel de l'agriculture dans cette section de la province soit satisfaisant. Je crains qu'il n'y règne encore un esprit de routine bien peu propice aux améliorations et découvertes actuelles. Je crains que le cultivateur, en général, n'ait quelque aversion pour les innovations dans son genre de vie et dans son mode de culture. Je crains qu'il n'emploie pas les instruments aratoires et autres, les plus propres à ameublir ses terres et à leur donner ce degré de préparation qui, seul, peut lui promettre de belles et abondantes récoltes. Je crains encore que l'agriculteur néglige trop les engrais et l'élevé des moutons et des bêtes-à-cornes; qu'il ne se rappelle pas assez souvent qu'il y a dans les semences une rotation à suivre, par laquelle seule il puisse conserver à ses champs leur puissance de production, et à lui-même et à ses enfants un bien-être et une richesse nécessaires à la prospérité du

pays. Je crains enfin que le cultivateur n'ait pas conscience du mal qu'il fait en abattant sans cesse les arbres de la forêt qui s'éloigne de plus en plus des habitations, et qu'on ne les remplace pas en partie par des plantations judicieusement faites; et qu'il ne se trouve de nombreux grains et légumes qui pourraient être une grande source de richesses pour la province, et d'autres produits des champs et des moyens de revenus immenses pour l'agriculteur, qui ne soient totalement ignorés ou oubliés.

2. *Causes de cet état de choses.*—Après avoir constaté l'état actuel de l'agriculture, il convient d'examiner les causes de cet état de choses. Or, parmi les principales causes, je citerai d'abord l'état d'infériorité dans lequel le gouvernement colonial plaçait autrefois le Canadien-Français, la mauvaise législation d'alors qui ne tendait qu'à favoriser les grands propriétaires à l'exclusion du petit propriétaire, qu'on semblait vouloir par là détacher du sol canadien. Mais de tout temps, jusqu'aujourd'hui, le grand mal a été l'indifférence que l'on a montrée par rapport à l'agriculture du pays. Il est vrai qu'il se faisait, de temps à autre, quelques discours stéréotypés dans lesquels on préconisait la profession du cultivateur; mais presque toujours on s'arrêtait là; ou, si l'on tenta quelque autre chose, on le fit mal et de manière à discréditer aux yeux du peuple des campagnes les connaissances qu'on voulait lui inculquer. N'oublions pas non plus que le manque d'éducation, non seulement de l'éducation ordinaire des écoles, mais surtout de l'éducation agricole pour le peuple cultivateur, a puissamment contribué à fermer aux Canadiens les portes du progrès en agriculture. Il ne faut pas pour cela accuser outre-mesure ceux qui ont été chargés, surtout depuis ces dernières années, de la direction des affaires publiques, car le mal était déjà fait; il n'y avait qu'à l'arrêter et à tenter de le guérir, ce que (je suis heureux de le dire) ils ont entrepris de faire. Accusons-en ceux qui ne voulurent pas, durant un si long temps, voir dans les cultivateurs la classe la plus utile et la plus intéressante de la Société, la classe la plus digne d'attirer l'attention du législateur et du patriote.

3. *Moyens d'améliorer l'Agriculture du Bas-Canada.*—Il a deux sortes de moyens d'améliorer l'agriculture du pays, les moyens déjà en action et ceux qui ne le sont pas.

Les moyens en action sont les Sociétés

d'Agriculture, les journaux d'Agriculture et les exhibitions des produits agricoles. Quant aux Sociétés d'Agriculture, il est probable que le plus grand avantage pour le pays est d'en avoir plusieurs par comté, et d'en avoir une qui soit provinciale, à laquelle les autres se relient, avec laquelle elles communiquent, et qui seule, peut généraliser et régulariser la diffusion des connaissances et découvertes agricoles. Mais avouons-le, ces Sociétés, malgré des efforts et des travaux dignes des plus grands éloges, n'ont encore pu produire qu'une très faible partie du bien qu'elles sont appelées à faire aux populations agricoles au milieu desquelles elles agissent. La raison en est qu'elles bornent leur action à la paroisse ou localité où résident leurs membres. Elles n'ont, pour le plus grand nombre, aucune relation quelconque avec la Société d'Agriculture du Bas-Canada qui, se trouvant en rapport avec les membres du clergé et d'autres personnes de la plus haute respectabilité par tout le pays, est à même d'avoir les meilleures informations possibles, et qui par le moyen des journaux d'Agriculture, peut de suite communiquer avec tout le pays, et répandre promptement la connaissance des découvertes et inventions en agriculture. Il ne faut pas attribuer à un esprit de rivalité ou de jalousie ce manque de relations si désirables de toute manière; mais peut-être n'y a-t-il, de la part des Sociétés de paroisses ou de comtés, qu'un oubli ou une négligence qu'il est encore temps de réparer, ce qu'elles feront indubitablement, si l'on considère que les membres qui les composent sont tous animés de sentiments patriotiques et philanthropiques. Elles voudront mettre dans ces relations le même zèle qu'elles déploient lorsqu'il s'agit de leurs exhibitions agricoles qui, bien conduites, sont sans doute propres à entretenir parmi les cultivateurs une utile rivalité, et à les engager à améliorer la qualité des produits de leurs champs et la race de leurs animaux. Mais d'après ce que rapportent les hommes les plus favorables à l'Agriculture, il paraîtrait désirable que l'octroi annuel de £500 par district que fait la législature pour des exhibitions agricoles, et que chaque comté reçoit par rotation, ne fût plus accordé de cette sorte, mais employé autrement à l'encouragement de l'Agriculture; car si l'on en croit les rapports de plusieurs localités, l'emploi actuel de ces £500 par district ne saurait rencontrer les vues de la législature, parce que malheu-

reusement ils ont, d'après ces rapports, été distribués plus d'une fois entre de rares compétiteurs, à des exhibitions dont l'annonce n'avait pas eue toute la publicité désirable.

Les moyens à mettre en action pour améliorer l'Agriculture du pays sont nombreux. Je pense que le premier et le plus important de ces moyens est, sans contredit, l'éducation du peuple, une bonne éducation agricole. Or, comment procurer le bienfait de cette éducation à notre population, si ce n'est par des fermes-modèles, des écoles d'Agriculture et des journaux ou traités agricoles? Tout le monde paraît unanime à demander des fermes-modèles, mais les plans à ce sujet sont très variés. Il faudrait d'abord en toute justice que ces fermes-modèles ne fussent pas livrées à l'exploitation d'individus qui en fissent pour eux un moyen de spéculation. La conduite en devrait être donnée à des Sociétés d'Agriculture, et il serait désirable sous ce rapport que la Société d'Agriculture du Bas-Canada, qui publie deux journaux agricoles, en eût une sous ses soins; car elle pourrait facilement par ces journaux publier les progrès de la ferme-modèle, et indiquer les procédés qu'on y suivrait. Mais ce n'est pas tout que le nom d'une ferme-modèle, il faudrait en avoir la réalité; et comme la province doit se piquer de faire les choses convenablement, l'octroi de terre devrait être pour chaque ferme de 300 à 500 acres; autrement, au dire des experts en pareille matière, autant voudrait s'attendre de suite à un insuccès complet. Les différentes fermes-modèles seraient des rapports trimestriels, et fourniraient, de temps à autre, des états détaillés de leurs affaires; elles seraient connaître le mode agricole qu'elles suivraient, le succès qu'elles obtiendraient, les pertes qu'elles subiraient, et même leurs insuccès, dont elle auraient soin de rechercher et exposer les causes. Le tout se publierait sur le Journal d'Agriculture qui devrait être spécialement encouragé par la législature, afin de pouvoir être maintenu sur un pied convenable. C'est ainsi qu'il devrait être obligatoire pour les différentes Sociétés d'Agriculture, dans tout le Bas-Canada, d'y faire insérer leurs annonces; les agriculteurs aurnient par là un nouveau motif de s'abonner à cette excellente publication. Mais ce n'est pas tout encore. A chacune de ces fermes-modèles devrait être adjointe une école d'Agriculture théorique et pratique. La théorie

s'enseignerait par le moyen du professeur et des livres; la pratique s'apprendrait en travaillant et voyant travailler sur la ferme-modèle. Le travail des élèves diminuerait d'autant les frais de l'établissement qui, nécessairement, devra coûter une certaine somme en commençant, mais qui certainement devra payer ses dépenses et l'intérêt du capital après quatre ou cinq années; et dût-elle encore montrer alors un excédant de dépenses, il est certain qu'il n'en faudrait pas moins des fermes-modèles, car c'est là que le cultivateur et le fils du cultivateur devront apprendre leur art: c'est là qu'ils verront toute la noblesse de leur profession, et qu'ils sauront les moyens de la rendre lucrative pour eux et pour leur pays. Ces fermes-modèles, avec leurs accessoires précités, supposent que l'éducation scolaire ou primaire est convenable et propre à préparer l'enfant de l'agriculteur à ces études dans la ferme-modèle; autrement, il faudrait joindre à ces fermes des écoles purement élémentaires, ce qui serait trop compliqué et rendrait le système incapable de fonctionner; mais c'est là une supposition toute gratuite.

Un autre moyen d'améliorer l'agriculture, c'est une exhibition provinciale d'agriculture, et pour cela, il suffit de la somme maintenant accordée pour les exhibitions de districts, dont j'ai parlé plus haut. Cette exhibition exciterait une émulation des plus louables chez les cultivateurs et les hommes livrés à l'industrie et aux arts, émulations qui n'au pu se réveiller jusqu'aujourd'hui parce que les prix proposés étaient trop faibles. Mais lorsqu'il s'agirait de prix trois fois aussi forts, comme dans l'espèce présente, ce serait autre chose. Dans tous les cas, quelque soit le point de vue sous lequel on envisage la question de l'agriculture, tout le monde avouera qu'il faut que la législation ne laisse pas sans secours le cultivateur et ses enfants; c'est sur eux principalement que nous comptons pour notre existence matérielle; ils ont droit de recevoir de la part des mandataires du peuple un appui qui est certainement bien pressant.

4. *Moyens de faciliter l'établissement des terres incultes.*—Quoiqu'il ait déjà été bien long, je ne peux m'empêcher de dire un mot sur ce sujet. Je crois d'abord que pour établir les terres incultes, il faut conserver notre population et l'empêcher d'émigrer. Il faut lui faciliter l'accès à ces terres par l'ouverture et peut-être par l'entretien de grands chemins ou chemins

principaux. Il faut empêcher des individus ou des compagnies puissantes d'occuper de grands territoires ou de les conserver, s'ils les ont déjà. Je n'entends pas qu'il faille les déposséder et les déposséder de vivo force. Mais il faut taxer les terres incultes de manière que le grand propriétaire ne puisse les garder sans les cultiver ou sans les vendre. Ce sont là des moyens graves et peut-être difficiles; dans tous les cas, il est probable qu'il va se faire sous peu un grand mouvement, qui ne sera que la continuation de celui opéré si généreusement par le révérend Père O'Reilly. Le plus important pour le quart-d'heure est d'adopter des moyens prompts d'améliorer l'agriculture; l'établissement des terres incultes se fera bien en même temps, grâce à l'élan donné par une classe si patriotique et si respectable de nos concitoyens.

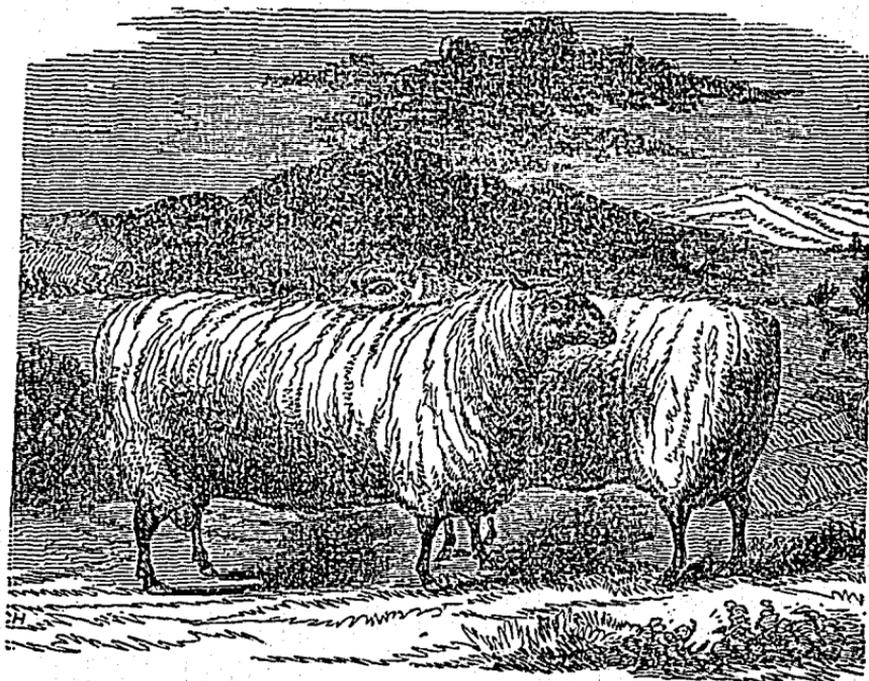
Je termine, monsieur, en vous priant d'excuser la longueur de cette lettre en vue du motif qui me l'a dictée, et en vous permettant d'en faire l'usage que vous jugerez le plus convenable.

J'ai bien l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre, etc.,

HECTOR L. LANGEVIN,
Membre à vie de la S. A. du B.-C.
(A continuer.)

ANECDOTE INTÉRESSANTE.—Une jeune fille en service dans une maison d'arrêt, à Bordeaux, avait inspiré à deux jeunes hommes, par la douceur de ses manières, une grande confiance en son humanité. Ils tâchèrent de la persuader par le récit de leur malheur, de leur aider à s'échapper. Elle y consentit et s'en procura les moyens. Avant de partir, chacun d'eux lui offrit un assignat de 500 francs; sur quoi, elle leur dit: "Vous ne méritez pas le service que je veux vous rendre, puisque vous vous imaginez que je m'y suis déterminée par un motif d'intérêt." En vain lui représentèrent-ils qu'ils ne lui offraient l'argent que pour la mettre en état de s'échapper et de pourvoir à ses besoins, au cas qu'elle fût soupçonnée de les avoir aidés à s'enfuir. Ils furent bientôt convaincus qu'il fallait cesser de lui parler de l'argent, ou renoncer à son assistance. Ils lui demandèrent alors quel gage elle voulait qu'ils lui laissassent de leur reconnaissance. "Embrassez-moi, leur dit-elle, comme des frères qui vont se séparer de leur sœur; c'est le seul gage que je veux recevoir."

LA RACE CHEPIOT DE MOUTONS.



C'est une race de moutons encore à peu près nouvelle dans ce pays. En Ecosse, ces moutons passent pour être remarquablement vigoureux, et pour profiter dans des circonstances en apparence très défavorables. Ils donnent, l'un portant l'autre, 3 lbs. de laine longue, levée sur le dos. Quelques brebis de cette race ont pesé, à 5 ans, 60, 70 et même 90 lbs. Ce paraît devoir être une excellente race de moutons pour la viande de boucherie. Il semble très à propos de l'introduire et d'en faire l'essai, particulièrement dans un pays comme le nôtre, où il y a tant de diversité dans le climat, le sol et l'aspect, et où la laine longue et fine est recherchée, et le mouton et l'agneau toujours d'un prompt débit.

**MOYEN DE RETARDER LA GERMINATION
DES POMMES DE TERRE (PATATES).**

On sait qu'il est souvent difficile de retarder la germination des pommes de terre jusqu'en avril et mai, et d'empêcher qu'elles ne s'épuisent en pousses superflues, surtout lorsqu'elles sont placées dans les lieux bas, où tout est propre à favoriser leur végétation. L'emploi de ces pommes de terre germées est peut-être une des causes de la dégénération des espèces dont on se plaint dans plusieurs localités. Pour parer à cet inconvénient, M. Vilmorin nous apprend qu'il a coutume de faire monter, chaque année, en février ou au commencement de mars, dans les greniers et sur les carreaux des chambres hautes vacantes, tout ce qu'il peut

y loger de pommes de terre, en les étendant de l'épaisseur de deux ou trois tubercules au plus. On tient les lucarnes ou les fenêtres ouvertes dans le jour, et même durant la nuit, quand on ne craint pas de gelée ou de pluie. Les tubercules ainsi exposés à la lumière et à l'air, verdissent à la surface, ne végètent plus que très lentement, restent fermes et pleins, et leurs germes nourris, courts et colorés, sont en état de fournir jusque dans une saison avancée, à une bonne végétation. Le procédé n'est pas tout-à-fait nouveau, mais il mérite d'être répandu dans la petite et la moyenne culture, surtout dans les exploitations où l'on fait une grande quantité de pommes de terre,

CULTURE ET TRAITEMENT DU LIN.

Le lin commun est une belle plante, lorsqu'elle est en fleur, et pourrait être cultivée avec avantage comme plante d'ornement. Nos jeunes lecteurs n'apprendront pas sans intérêt que la Sésame de l'Est, qui était le mot magique au moyen duquel Ali Baba ouvrait la caverne des Quarante Voleurs, est à peu près le *fac simile* de la plante du lin, qui n'en est qu'une variété plus délicate. On a quelquefois importé de la graine de Sésame (ou blé de Turquie) pour en faire de l'huile. Nous rapportons ce fait, non seulement parce que la circonstance n'est pas généralement connue, mais encore parce qu'il suggère de tristes réflexions sur la condition des laboureurs de l'Orient, qui sont réduits à se nourrir d'un pain fait avec une substance ressemblante aux gâteaux de graine de lin, qui, en Angleterre, ne servent d'alimens qu'aux animaux.

La culture du lin diffère essentiellement de celle de toute autre récolte, attendu qu'on y regarde plus à la qualité qu'au poids. Sur 50,000 tonneaux importés annuellement de Russie, il n'en est pas un seul probablement qui soit payé plus de £45, tandis qu'en Hollande et en Belgique, il y en a, particulièrement de celui qui a été près de Courtrai, qui se vend fréquemment de £150 à £200 le tonneau. Le premier sert ordinairement à faire de la toile grossière, le dernier à faire de la batiste et de la dentelle de la plus grande finesse.

La récolte la plus profitable que l'on puisse cultiver sur une terre depuis longtemps en friche, est celle du lin; et c'est une circonstance heureuse, que le lin soit moins sujet à croître grossier et rampant, sur un friche nouvellement labouré, mais riche, que sur une terre qui a porté récolte immédiatement avant le semis; outre que le lin laisse toujours le sol en état de recevoir un semis de blé ou autre céréale, ou même de porter des pommes de terre sans engrais. Au moyen de l'engrais, toute espèce de sol, à l'exception des marnes et des arçiles fortes, peut être adaptée à la crue du lin. Entre les sols légers, le graveleux est le moins favorable; les sols durs et tenaces ne conviennent nullement. Le meilleur sol pour le lin, et peut-être pour toutes les récoltes qu'on a coutume de cultiver, est une terre végétale convenablement divisée, consistant en un mélange égal de sable, de marne et

de terreau, parfaitement égoutté, artificiellement ou naturellement. La terre végétale sèche, superposée au calcaire de montagne, qui occupe une si grande étendue du centre de l'Irlande, et à la formation crayeuse de la partie septentrionale du même pays, offre des exemples de l'espèce de sol la mieux adaptée à la crue du lin. En Angleterre, la terre végétale meuble de la vallée d'York, en offre un autre exemple, ainsi que les sols semblables de Devon. En somme, la terre légère à navets, en bonne condition, ou de nature à produire une bonne récolte de navets, est le caractère général du sol le plus propre à la production du lin.

Dans les cantons où il pleut beaucoup, on recommande d'arracher le lin pour la fibre, d'abord, parce que si on le laissait debout pour la graine, le temps pourrait être défavorable, à l'époque de la moisson, la graine pourrait ne pas venir à maturité, la récolte être détruite en partie, ou du moins considérablement endommagée et décolorée. Lorsqu'on l'arrache de bonne heure pour la fibre, on a le temps de le conditionner au moyen de la rosée, en l'étendant sur l'herbe et le laissant exposé à l'air et à la pluie. Si on l'étend sur une prairie de trèfle ou autre soin récemment fauché, le produit du regain sera de 20s. à 30s. par acre. Pour le rouissage à l'air il est besoin d'un climat humide. Le lin ainsi traité obtient un prix plus élevé, comme possédant une fibre plus fine, si on y a apporté l'attention convenable, ainsi qu'une meilleure couleur. Le poids de la récolte est moindre que si elle avait été arrachée à l'époque de la maturité, et tout le profit de la graine est sacrifié; mais, d'un autre côté, l'épuisement causé par la crue du lin, et dont on se plaint tant quelquefois, est évité, car on peut dire sans la moindre hésitation que dans l'économie rurale des Îles Britanniques, il n'y a pas de récolte qui épuise moins le sol que le lin, lorsqu'il est arraché de bonne heure pour la fibre.

Les règles pour la culture du lin sont simples et peu nombreuses; le sol doit être bien pulvérisé et aussi profondément que possible, s'il se prête à un labour profond, et doit être tenu parfaitement net. On peut semer du lin avantageusement après les patates ou les navets, au lieu de blé ou d'orge. Ce dernier fait a été contesté, mais nous sommes certain que la pratique est correcte et qu'elle est

suivie avec succès dans la Belgique. Les planches pour le lin doivent être étroites et plates, et le sillon bien ouvert. Six pieds est peut-être la largeur la plus convenable. Des planches étroites sont plus commodes pour le sarclage. Il faut de deux à trois boisseaux de graine par acre (un peu moins par arpent), la première quantité là où le sol est riche, la seconde, là où il est pauvre, quand on regarde plus à la qualité qu'à la quantité de la récolte. Si la graine est semée trop drue dans une terre grasse, la plante croîtra en longueur, sera effilé et si faible que le moindre orage la couchera de manière à pouvoir à peine recouvrer sa position érecte, d'où peut s'en suivre la perte de presque toute la récolte. La coutume est de semer environ 120 lbs. de graine sur une bonne terre à lin, capable de produire de 400 à 500 lbs. de lin apprêté par acre anglais. On en doit semer de 150 à 160 lbs. sur une terre peu fertile, mais bien préparée. Deux boisseaux de graine, semés dans un sol très fécond, produiront une récolte de 560 à 640 lbs de lin par acre, outre environ 24 boisseaux de graine, sans peut-être qu'il en résulte un plus grand retour en argent que d'une récolte obtenue d'un sol inférieur, et de 400 à 500 lbs. par acre seulement.

Comme la culture du lin est mieux entendue en Hollande et en Belgique, nous donnerons une description de la pratique suivie dans ces pays, d'après M. Aelbroek, qui dit que les récoltes qui précèdent immédiatement le lin dans les sols légers sont l'orge et le seigle, suivis de navets, la même année. Dans ce cas, ces récoltes reçoivent plus d'engrais que de coutume, et les navets ont une quantité double d'engrais liquide. Vers Noël, après que les navets ont été recueillis, la terre est labourée en planches élevées avec raies profondes entre elles: elle demeure dans cet état à l'abri de l'humidité et exposée aux gelées de l'hiver. Aussitôt que le temps le permet, au printemps, la terre est labourée de nouveau et bien hersée, afin que les graines des mauvaises herbes annuelles puissent végéter; un mois plus tard, la terre est encore labourée profondément et hersée. On sème souvent, à cette époque, de la cendre de tourbe, à raison de 30 boisseaux par arpent. Quelques jours après que la cendre a été mêlée au sol au moyen de la herse, 10 bariques de fort engrais liquide,

(le fumier prohibé mêlé avec de l'urine de vache diluée est préféré), sont répandues sur la terre, qu'on laisse reposer pendant huit ou dix jours, afin que l'engrais puisse y pénétrer. La graine est alors semée et recouverte légèrement au moyen d'un traîneur, (instrument particulier à l'agriculture des Pays Bas); si la semence est couverte de plus d'un demi-pouce, elle ne lève pas, ou ne végète que difficilement. On choisit pour semer un temps couvert ou pluvieux, attendu qu'un air sec ou très chaud empêche la graine de lever. La meilleure semence est importée de Riga. On se sert quelquefois de la première récolte de graine provenant de celle de Riga, mais on croit qu'elle dégénère promptement, et la graine recueillie dans le pays ne produit qu'un lin grossier. Dans ce pays, le guano et les sels ammoniacaux peuvent remplacer l'engrais liquide du continent: à tous autres égards, les remarques précédentes sont applicables aux deux pays. La graine d'Amérique ne produit qu'un lin grossier. On dit que la graine d'Odessa est sujette à introduire l'épithyme, plante parasite qui détruit la récolte, si une fois elle l'attaque. A tout événement, la graine de Riga est la meilleure, et pour produire une fibre fine, celle de l'année précédente doit être préférée. Cette récolte n'exige pas d'autre soin, avant d'être arrachée, que celui du sarclage, qui doit avoir lieu deux fois, ou plus souvent, s'il est nécessaire. Si le lin est sarclé soigneusement pendant qu'il est jeune, la récolte est si serrée, que les mauvaises herbes n'y croissent pas facilement, lorsque la plante aura acquis de la grosseur. Le temps de la semaille peut s'étendre de la fin de mars au milieu d'avril (un peu plus tard dans ce pays-ci); l'époque de la maturité de la graine semée aux deux époques diffèrera peu, si les autres circonstances sont également favorables. Le lin semé le plus tôt se trouvera le meilleur. On pourrait toujours recommander de semer le lin de bonne heure, si ce n'était que celui qui est semé ainsi est plus sujet à être endommagé par la gelée; mais il n'est pas bon d'attendre trop tard. Le lin est bon à arracher pour la fibre aussitôt que les plus avancées des gousses à graine sont complètement formées, un peu plus tard si la saison est humide, un peu plus tôt si elle est sèche: le producteur doit être guidé par la même

règle, suivant le caractère du district, en ce qui regarde l'humidité ou la sécheresse du climat.

Il vaut mieux se décider à arracher le lin un peu trop tôt qu'un peu trop tard; car ce que le premier mode pourra faire perdre de poids n'équivaudra pas au dommage qui pourrait provenir de trop de maturité. La règle est invariable pour arracher le lin, le lier en bottes et le mettre en meules.

La méthode hollandaise de constater si le lin est bon à arracher est de prendre une tige parvenue à toute sa hauteur et d'en couper horizontalement la capsule la plus mûre avec un couteau bien tranchant. Si l'intérieur de la semence se trouve ferme et de couleur vert-soncé, la plante est regardée comme bonne à arracher. Si en conséquence d'un manque de soin, de la nature du sol, ou d'une autre cause, les plantes ne sont pas de la même hauteur, elles doivent être arrachées séparément: on arrache d'abord les plus hautes en les saisissant justement au-dessus des capsules; les plus basses, restées en terre, sont arrachées ensuite. Les tiges, longues et courtes, doivent rester séparées dans tous les procédés subséquents.

Le lin peut être mis dans l'eau aussitôt après avoir été arraché, et roui d'un coup: on peut le faire sécher en tas, le battre, et en faire rouir les tiges quelque temps après. On peut attendre le printemps pour le faire sécher, le mettre en tas, le battre, et en faire rouir la tige. Les deux premiers modes sont ceux qu'on suit ordinairement dans ce pays et en Belgique; la dernière méthode n'ayant lieu, à ce que nous croyons, que dans les environs de Courtrai; mais quelque mode que l'on suive, la manière de rouir est la même. Le procédé flamand est comme suit: on fait des étangs oblongs assez profonds pour que le lin y puisse être tenu à peu près droit sans toucher le fond. Si l'on ne peut atteindre à cette profondeur, le lin est placé penché, le bout de la racine en bas et celui de la graine un peu au-dessous de la surface de l'eau; il est tenu dans cette position au moyen de nattes étendues au-dessus et de perches surmontées de pierres assez pesantes pour tenir le tout sous l'eau. Si le rouissage a lieu en août, peu de temps après l'arrachage, les fibres seront suffisamment détachées des parties ligneuses de la tige dans le cours d'une semaine. En octobre, il faudra le double

de ce temps ou plus, suivant la température de l'eau. Plus la température sera élevée, plus le rouissage sera prompt.

Lorsque le lin a trempé à peu près suffisamment, on l'examine fréquemment; s'il est laissé quelques heures de trop dans l'eau, la qualité en est détériorée, et s'il en est tiré trop tôt, la fibre ne sera pas suffisamment détachée du bois, et sera cassée par le broyage. Aussitôt que les fibres se sépareront de l'épiderme dans toute la longueur de la plante, elle doit être tirée de l'eau; les bottes doivent être déliées, et le lin étendu sur du gazon, qu'on aura eu soin de bien nettoyer d'avance. On le laisse sur l'herbe dix ou douze jours, et on le retourne fréquemment durant ce temps: on le serre ensuite, et dans le cours de l'hiver il est broyé et sérancé.

Dans ce pays, la méthode ordinaire est de peigner le lin peu après qu'il a été arraché, et de le faire rouir ensuite. On peigne le lin en faisant passer les plantes par un séran ou peigne grossier de fer posé verticalement, au moyen de quoi les capsules sont détachées.

Lorsque le lin a roui et séché, on peut ou le mettre en tas, ou le soumettre aux derniers procédés par lesquels il doit passer. La valeur du lin dépend beaucoup de la manière dont ces procédés sont exécutés.

LETTRE DE LA LOI.—On faisait le procès à une jeune fille, pour avoir dérobé une paire de bas de soie noire, mais comme il fut prouvé par les dépositions que les bas étaient dépareillés, elle fut acquittée.

L'homme qui vit tranquille dans une obscurité médiocre, est plus heureux que l'opulent dont le faste excite autour de lui les cris des envieux, ou le zèle hypocrite des flatteurs.

Se vanter de ses ayeux, c'est aller chercher dans les racines les fruits que l'on doit trouver sur les arbres.

Il faut qu'une femme soit coiffée et vêtue simplement, pour avoir plus de grâces, quand elle est jolie, et quand elle est laide, pour paraître moins laide.

Le commencement et la fin de l'amour ressemblent aux deux verres de la lunette d'approche; l'une grossit les objets, l'autre les diminue.

Journal d'Agriculture

ET
TRANSACTIONS

DE LA

Société d'Agriculture du Bas-Canada.

MONTREAL, MARS, 1861.

AMENDEMENT DES TERRES.

Nous avons souvent dit aux cultivateurs que c'était commencer par le mauvais bout, que de s'efforcer d'améliorer les races d'animaux, avant de chercher à amender les terres qui doivent les nourrir. Nous avons vu avec plaisir un correspondant du *Cultivator* d'Albany, énoncer, dans le numéro de février, les mêmes vues que les nôtres sur le sujet. Ses opinions, sous d'autres rapports aussi, s'accordent tellement avec ce que nous avons vu, que nous n'avons pu résister à la tentation de transcrire quelques passages de son intéressante lettre. Faisant allusion aux États de la Nouvelle Angleterre et à celui de New-York, il dit :

« Je demanderai à tout homme capable d'observation, si le sol, durant ce période de rapide progrès ailleurs, a été amélioré à un degré correspondant. Il y a ça et là dans le pays des fermes où une amélioration correspondante a eu lieu ; il y a aussi quelques cantons qu'on peut citer comme d'honorables exceptions, mais dans d'autres, tout ce qu'on en peut dire, c'est que la qualité de la terre est restée à peu près ce qu'elle était. Sur le plus grand nombre des fermes, mon opinion est qu'il y a eu changement en pis ; que dans la Nouvelle Angleterre et la Nouvelle York, il y a un grand nombre de fermes, où les produits agricoles sont moindres, par acre, qu'ils ne l'étaient il y a dix ans. Je suis appuyé dans mon opinion par ce que m'ont dit beaucoup de cultivateurs dignes de foi, et je suis persuadé que tout lecteur qui me croirait dans l'erreur se convaincra du contraire, s'il veut s'informer de ce qui a lieu dans son comité et dans son Etat. Il

est donc évident que si ces remarques sont fondées, on n'a pas eu autant de soin d'améliorer la terre que les animaux qu'elle nourrit, ou les instrumens avec lesquels on la cultive ; qu'enfin, nos terres, comme je l'ai dit plus haut, ne sont pas bonnes à proportion de nos animaux et de nos instrumens aratoires. C'est ce qui est prouvé par les belles bêtes à cornes et à laine et les beaux chevaux qu'on voit sur des terres devenues de plus en plus infécondes. C'est, à ce qu'il me paraît, commencer, au moins en partie, par le mauvais bout. Je serais le dernier à m'opposer à l'amélioration des troupeaux, mais je suis d'avis que l'amendement des terres doit avoir lieu en même temps.

« Je désirerais convaincre, de la nécessité de cet amendement particulièrement les cultivateurs de l'Ouest, où les terres sont encore fertiles, pour la plupart, et ne montrent en aucun cas l'épuisement complet qu'on voit souvent dans les Etats de l'Est. Le fermier de l'Ouest devrait considérer qu'il ne doit pas se contenter d'améliorer ses animaux et ses instrumens aratoires, mais qu'il a aussi à remplir un devoir également important, celui de tenir sa ferme en bonne condition et même de l'améliorer, si elle a déjà commencé à se détériorer ; qu'il s'attache, avant tout, à lui rendre sa première fécondité. La terre est la base de la prospérité du cultivateur ; si elle est fertile et tenue en bon état, toutes les autres conditions de profit et de bonne culture suivront naturellement.

« Si les fermiers de l'Ouest veulent être avertis à temps ; s'ils veulent suivre le plan que le moindre degré d'étude et de réflexion leur fera paraître convenable, ils ne seront jamais obligés de recourir au procédé long et fatigant du renouvellement des terres, qui est devenu nécessaire dans les anciens Etats.

« Dans les cantons que j'ai visités, la nature a pourvu abondamment aux moyens de rétablir et d'amender le sol ; dans les lieux bas et marécageux, il y a

des dépôts de limon et de marne qui un jour vaudront mieux que des mines d'or par leur effet sur la vraie prospérité de cette région. Une immense étendue des terres les plus riches demeurent inutiles par la seule raison qu'elles sont couvertes d'eau, et ç'a été pour moi une source de satisfaction de voir que la présente race de cultivateurs qui épuisent le sol, et dont il y a encore un trop grand nombre dans la contrée, n'en savent pas assez pour y toucher, les regardent avec mépris, et les laissent à améliorer et à cultiver à des successeurs plus entendus, qui non seulement les amélioreront et les cultiveront, mais y trouveront encore des matériaux pour amender les terres usées des hauteurs auxquels leurs prédécesseurs se sont bornés."

Nous croyons que l'écrivain est le professeur Norton, du Collège d'Yale, de New-Haven, excellente autorité en fait d'agriculture. On verra par cet extrait, que le Bas-Canada n'est pas le seul pays où l'on permette que les terres se détériorent et s'épuisent, et de plus, que nous ne sommes pas aussi en arrière de nos voisins du Sud qu'on a pu se l'imaginer. Ce fait doit nous encourager à faire des efforts pour perfectionner notre agriculture, tandis que la partie est à peu près égale entre le Canada et les États-Unis, en fait d'économie rurale. Si le climat et le sol sont favorables à un des deux pays plus qu'à l'autre, le pays le moins favorisé sous ces rapports, aura à composer le désavantage par une plus grande somme d'habileté et d'industrie. Quant à nous, nous ne demanderions aucune compensation en considération d'une infériorité de sol ou de climat; nous consentirions à concourir sur le pied de l'égalité. Il y a pourtant un point qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que l'instruction doit faire des progrès parmi nous, si nous ne voulons pas avoir le dessous dans la concurrence. Les autres moyens d'avancer les améliorations en agriculture ne doivent pas non plus être négligés; ils ne sont pas moins néces-

saïres en Canada que dans les États-Unis, où ils sont à la veille d'être mis en activité. Si l'amélioration de l'agriculture est désirable, il convient d'employer tous les moyens qui peuvent faire parvenir à ce but. Dans tout pays civilisé on commence à porter une attention sérieuse sur cet important intérêt. Nous pourrions paraître fatiguant en revenant si souvent sur ce sujet, sans pouvoir offrir à peine quelque chose de nouveau pour le recommander à l'attention des lecteurs, mais à quoi nous aurait servi tout ce que nous en avons dit, si nous l'abandonnions avant qu'il ait été pris des mesures efficaces pour assurer l'amélioration de notre agriculture? Sans une instruction convenable et des fermes-modèles, on ne pourra guère se flatter de voir l'agriculture canadienne devenir florissante.

RAPPORT D'AGRICULTURE POUR FÉ- VRIER.

Le Rapport d'Agriculture ne peut pas être bien intéressant, à cette saison de l'année; mais comme les abonnés peuvent désirer qu'il soit publié régulièrement durant l'année, nous croyons devoir nous rendre à leur désir, et faute de pouvoir parler de moissons croissantes, offrir au moins quelques suggestions qui pourront avoir leur utilité quand sera venu le temps de les cultiver.

Quant à une épaisse couverture de neige, nous en avons l'avantage sur nos terres, cette année, et c'est une circonstance heureuse, vu le froid de durée que nous avons eu, et qui aurait eu un mauvais effet sur les terres, si elles n'avaient pas été ainsi protégées par la neige. Les cultivateurs trouveraient leur avantage à tenir leur fumier à l'abri de la neige autant que possible. Après une forte chute de neige, il serait difficile d'en transporter beaucoup hors de la basse-cour. Quand la neige se mêle beaucoup au fumier, elle le gêne et l'empêche de fermenter, et emporte, en fondant, quelques-uns de ses meilleurs ingrédients. Si le fumier ne peut pas être

tenu couvert dans la basse-cour, il vaut mieux qu'il soit mis en tas bien faits dans le champ, attendu qu'alors la neige ne pourra pas s'y mêler beaucoup, quand même elle s'amoncellerait autour des tas. Comme il peut n'y avoir pas beaucoup de réservoirs en Canada pour retenir l'engrais liquide, les cultivateurs ont un moyen facile d'empêcher la perte de cet engrais, c'est de donner à leurs animaux de toute espèce une épaisse litière de paille ou autre objet de rebut, qui absorbera presque toute l'urine. Les boîtes offrent aussi un bon moyen de conserver l'engrais liquide. Nous croyons que, généralement parlant, cette manière de préserver l'engrais liquide est la plus convenable au Canada. Il se perd incontestablement beaucoup d'engrais dans ce pays, et la chose est d'autant plus à regretter, que la plupart de nos terres auraient grand besoin d'être engraisées. Dans la ville de Montréal, la perte d'engrais est immense : dans le fait, il y en a plus de perdu que dans une ville quelconque que nous ayons vue, et il doit y en avoir quelque raison. On blâme les cultivateurs de ne pas enlever cet engrais ; mais le manque de fonds suffisants, et plusieurs autres circonstances les empêchent d'amender leurs terres par ce moyen, et de les rendre aussi profitables qu'elles pourraient l'être. Nous ne disons pas que tous les cultivateurs en sont là, mais nous disons qu'il se perd, à Montréal, beaucoup d'engrais qui pourrait être employé utilement sur les terres, et l'intérêt public souffre de la perte, de quelque manière qu'elle ait lieu.

Nous voyons par le dernier numéro de l'*Express* de Mark Lane, que dans le Leicestershire, on égoutte complètement à très bon marché. Les égouts sont à 35 pieds l'un de l'autre et de 3 pieds 6 pouces de profondeur, (et cette distance et cette profondeur conviendraient presque toujours en Canada,) et à tuyaux de briques creusés de deux pouces et aboutissant à des tuyaux plus grands. Les frais du creusage, de la pose des tuyaux et du remplissage

des égouts sont de 2s. 10d. par 28 verges, et mettant les briques, grandes et petites, à £3 4s. le millier ; à 6 pour cent d'intérêt sur le déboursé, la terre sera chargée d'environ £3s. 10d. par acre, annuellement. Tel est le coût de l'égout parfait en Angleterre. Quelle est la raison pourquoi on ne pourrait pas égoutter en Canada, au même taux ou à peu près ? Si on ne le pouvait pas, la faute en serait au manque de mécanisme convenable pour la fabrique des tuiles. Lorsque le professeur Johnston se trouvait à Montréal, en 1849, il alla voir la briqueterie qui se trouve dans les environs de cette ville, et dit qu'avec l'argent employé pour faire un millier de briques à cette fabrique, on en pourrait faire trois fois autant avec un mécanisme plus parfait. En second lieu, nous n'avons pas les outils nécessaires, non plus que des hommes accoutumés à creuser des égouts pour recevoir des tuyaux en briques et il y a perte et défaut quand on coupe ou creuse plus qu'il n'est nécessaire. Nous ne voyons pas pourquoi on ne pourrait pas remédier à ces inconvénients. Sans doute, il n'est guère possible d'égoutter parfaitement en Canada, si la dépense y est double de ce qu'elle est en Angleterre, et si le prix des produits agricoles y est moins élevé. Nous avons ici en abondance d'excellente argile à brique, et du bois pour la cuire. S'il n'est pas à proximité, il peut être amené à peu de frais au moyen des canaux et rivières navigables. Mais avant qu'on puisse se procurer des tuiles à un prix raisonnable, il y a de la pierre en abondance, en beaucoup d'endroits, et nous la préférerions à la brique, lorsqu'elle est sous la main. Sans doute, les égouts souterrains ne remplaceront jamais entièrement dans ce pays les fossés ouverts pour emporter l'eau produite par la fonte de la neige, au printemps, époque où le sol peut être gelé trop profondément pour permettre que l'eau s'écoule à temps par canaux ou égouts souterrains. Un système mixte de dessèchement pourra être le plus convenable au Canada, et ce sera aux proprié-

taires à déterminer de quelle manière il devra s'exécuter. Il ne conviendrait nullement de poser une règle fixe, à cet égard. Dans toute circonstance et dans toute situation, il est nécessaire d'égoutter suffisamment les terres que l'on cultive, si l'on veut y recueillir des récoltes abondantes et lucratives.

Les prix des produits de l'agriculture sont maintenant très bas en Angleterre, et il n'y a pas apparence qu'ils haussent, de quelques mois. A l'exception du blé et de la farine, il est probable que nous trouverons un meilleur marché pour nos produits au-delà de nos frontières que dans la Grande-Bretagne, ces produits devant être en demande chez nos voisins du Sud. L'augmentation rapide de population qui a lieu dans les Etats-Unis, exigera probablement une importation constante de denrées: pendant que les Américains s'occupent de commerce et courent après l'or, ce que nous avons de mieux à faire, c'est de produire le plus possible de céréales et autres comestibles, afin de les échanger pour leur or. La perspective qu'a devant lui le cultivateur canadien doit être aussi encourageante que dans tout autre pays à nous connu. L'agriculture peut ne pas offrir un moyen aussi prompt d'acquérir une grande fortune, mais c'est une occupation plus agréable et plus salutaire que celle de creuser et laver pour avoir de l'or et de l'argent, ou même que la besogne du marchand, du manufacturier et de l'artisan. Quelle occupation, ou quelle vie plus heureuse et plus honorable que celle qu'on mène sur une ferme bien tenue, pourvue de bons bâtimens et de beaux animaux, et où tout se fait d'après un bon système? Il n'y a qu'un mauvais système d'économie rurale qui pourrait inspirer à l'homme réfléchi et bien pensant du dégoût pour la vie champêtre. Une campagne bien cultivée, couverte de moissons nettes et vigoureuses, des prés couverts d'une herbe verte et épaisse, des animaux bien choisis et convenables au pays, que peut-il y avoir de plus agréable et de plus

réjouissant pour les cultivateurs du sol, et pour ceux qui voyagent par les campagnes. Le tableau peut se réaliser complètement dans le Bas-Canada.

28 février, 1851.

JOURNAUX AGRICOLES DES ISLES BRITANNIQUES.

De la part de la Société d'Agriculture du Bas-Canada et de la nôtre, nous prenons la liberté d'offrir des remerciemens aux amis des améliorations agricoles des Iles Britanniques qui ont eu l'obligeance de nous envoyer des productions agricoles d'un grand intérêt et d'un grand prix.

Nous sommes généralement en arrière de nos amis des Iles Britanniques, en fait d'améliorations en agriculture, mais nous ôsons espérer que leur exemple nous instruira et nous portera à perfectionner notre économie rurale autant qu'il nous est nécessaire et possible de le faire. Il se peut que nous ne soyons pas en état d'adopter le système de culture de la Grande-Bretagne dans toutes ses branches, particulièrement en ce qui regarde la grande quantité de navets que l'on cultive, d'après ce système; mais nous sommes parfaitement convaincu qu'aucun autre pays ne pourra nous enseigner une meilleure pratique que celle qui y est suivie. Ce qui est bon dans la Grande-Bretagne, quant à l'assèchement, au labour, à l'engraissement, à la culture, serait également bon en Canada. La rotation des semences est aussi nécessaire ici qu'elle l'est dans la Grande-Bretagne, quoique peut-être il dût y avoir quelque variation. C'est un mauvais prétexte pour mal cultiver que de dire qu'on ne peut pas adopter ici généralement le système anglais d'économie rurale, avec quelques modifications sans doute, à raison de la sévérité de nos hivers; mais ces modifications n'autoriseraient pas à se départir des traits principaux d'une bonne culture et d'une attention constante aux moissons et aux troupeaux. La laiterie est une autre branche de l'économie rurale qui ne saurait être mieux apprise que de

la pratique anglaise, flamande ou hollandaise. Nous connaissons quelque chose de la pratique de l'agriculture des Iles Britanniques et de l'Amérique du Nord, et nous pouvons affirmer sans crainte d'être contredit, qu'il n'y a pas de bon système dans l'Amérique du Nord, là où le système anglais n'a pas été adopté et pratiqué jusqu'au point où il peut l'être. Cette conviction nous excusera auprès de nos lecteurs, de leur recommander ce système par-dessus tout et avant tout autre, comme étant celui qui peut leur profiter davantage.

Nous avons soin, quand nous extrayons quelque chose des journaux anglais, de ne rien choisir qui puisse porter le cultivateur canadien à des pratiques qui pourraient lui devenir dommageables, mais nous connaissons un nombre d'abonnés qui seraient mécontents de nous si nous ne transcrivions pas ces articles. L'Amérique du Nord attribue et continuera à attribuer en grande partie aux Iles Britanniques l'introduction de systèmes d'agriculture perfectionnés; d'abord par les agriculteurs pratiques, qui viennent s'établir dans l'Amérique du Nord, et en second lieu, par l'excellence de leurs ouvrages sur l'agriculture. Nous ne disons pas qu'il ne se trouve pas de bons cultivateurs dans d'autres pays de l'Europe, mais c'est principalement des Iles Britanniques que les cultivateurs viennent s'établir sur ce continent, et que sont importés les livres et les journaux agricoles. Les plus belles bêtes à cornes que nous vîmes à Syracuse avaient été engraisées par un Anglais du Yorkshire.

Nous sommes convaincu que tout cultivateur qui adoptera dans l'Amérique du Nord le système anglais de culture pour la production des différentes récoltes, en produira de meilleures que par tout autre système, avec les variations nécessitées par la différence de climat. Pour preuve de ce que nous avançons, il nous suffit de réserver aux résultats des différents systèmes pratiqués dans l'Amérique du Nord, y compris

le Canada. La pratique américaine de l'agriculture peut nous fournir des idées utiles; mais quant aux principes généraux de l'économie rurale dans toutes ses différentes branches, nous ne pouvons y être mieux initiés que par la Grande-Bretagne. Ses instrumens d'agriculture ne sauraient être surpassés, quoiqu'il soit possible d'en fabriquer de plus légers et de moins coûteux. Ces faits sont si bien connus, que nous croyons pouvoir les exposer sans offenser personne.

Nous avons trouvé en Canada beaucoup de choses recommandables, comme se rattachant à l'agriculture. La charrette à foin, ou grande charrette canadienne, ne pourrait, selon nous, être remplacée par aucune des voitures en usage dans la Grande-Bretagne, et qui pût être aussi utile et aussi commode pour le transport des récoltes de foin et de grain. La manière de recueillir le grain et de lier en grandes gerbes est un plan excellent, au Canada, dans l'état présent de son agriculture; mais nous ne croyons pas qu'il fût convenable, si les récoltes étaient fortes et dégagées de toutes espèces d'herbes. La manière de cloturer, et l'habileté des Canadiens à faire leurs clôtures, l'emportent sur tout ce que nous avons vu en Amérique, hors du Bas-Canada. La coutume de mettre constamment de l'eau devant les chevaux à l'écurie, et de placer la crèche au niveau du plancher du bâtiment est encore recommandable. Il ne se pourrait rien trouver de plus convenable au pays, et à l'homme de la campagne, que le grand capot, ou surtout d'hiver dont il fait usage. On trouve chez les agriculteurs canadiens plusieurs autres usages que nous pourrions également recommander. Tout ce qu'on trouve chez eux de bon et de convenable, on devrait l'adopter, comme par la même raison, les Canadiens devraient adopter tout ce qui pourrait leur paraître avantageux dans le système anglais d'agriculture. Qu'il n'y ait ni préjugé ni prévention contre ce qui est bon et profitable, quelque part qu'on le trouve: ce sera le vrai moyen d'améliorer notre condition.

CULTURE DES CAROTTES ET DES PANAIS.

Il serait bien à désirer que la culture de ces utiles racines eût lieu en Canada sur une échelle plus étendue. Elles ne seraient pas plus difficiles à cultiver et à conserver que d'autres récoltes de racines, et ce serait une récolte plus assurée que les navets. Avec de l'engrais, on pourrait recueillir une bonne récolte de carottes sur les sols les plus légers et les plus sableux, pourvu que la terre eût été remuée profondément. Si l'on se sert de fumier de basse-cour, il doit être enfoui dans le sol avant l'automne. Si pourtant la terre ne peut être fumée qu'au printemps, on doit employer le fumier le plus court et le plus pourri, et le bien mêler avec le sol. Les cendres de bois forment un excellent engrais pour les carottes, ainsi que le sel et la chaux, quand on peut s'en procurer à bon compte. On pourrait appliquer dix ou douze minots de sel par acre, et deux ou trois fois cette quantité de chaux. L'engrais artificiel serait bon aussi peut-être, si l'on y mêlait convenablement du sel et de la chaux. Des sillons relevés sont les meilleurs pour les carottes si on les cultive en grand. Les sillons doivent être à dix-huit pouces de distance, à partir du centre, et pouvoir admettre l'opération du bouleverseur. Lorsque les sillons ont été préparés et roulés pour la semaille, il serait à propos d'avoir un rateau d'environ quatre pieds de long et ayant six dents à dix-huit pouces l'une de l'autre. Lorsqu'on veut semer, un homme ou un jeune garçon passe le rateau sur les sillons de manière à y former de petites raies transversales pour y déposer la graine. La graine doit avoir été mêlée auparavant avec du sable. Le semeur vient ensuite et laisse tomber quelques graines de sa main dans les raies ou petits sillons, et une troisième personne suit pour fermer ces petits sillons et couvrir la semence. Semée de cette manière, les graines lèveront à distance convenable,

et les plantes n'auront plus qu'à être éclaircies là où elles viendront en touffes, et il sera plus facile d'employer la houe dans les intervalles. Nous avons fait l'essai de cette méthode et l'avons trouvée bonne.

Quand on cultive les carottes sur une grande échelle, il est à-propos de former à la charrue des planches de quatre pieds et demi de largeur, de les bien herser, et de semer ensuite la graine dans de petits sillons transversaux aux planches, et l'on pourra les sarcler et biner, en se tenant sur les raies de chaque côté, mais lors même que l'on sème de cette manière, il serait bon de répandre dans les sillons transversaux quelques graines ensemble à des intervalles de neuf pouces, comme dans le cas de sillons faits à la charrue. Les plantes viendraient alors aux intervalles qu'il serait convenable qu'il y eût entre elles, après qu'elles auraient été éclaircies et sarclées. La culture des panais peut être la même que celle des carottes, mais ils exigent une terre plus forte et plus riche. Pour l'une et l'autre plante il faut un labour profond; plus il est profond, mieux il leur vaut. Quand le temps de semer ces plantes arrivera, nous offrirons quelques nouvelles suggestions.

CARIE OU POURRITURE DES PATATES.

Nous avons lu dans un journal américain que la carie a paru en Europe dans les pommes de terre dix ou douze ans avant de se montrer dans le nord de l'Amérique. Il est à notre connaissance que c'est là une grande méprise. Nous avons observé la carie dans les patates semées, en 1832, et nous ne nous rappelons pas d'avoir vu que la carie fût connue en Europe dans les patates semées ou recueillies, avant cette année, qui est celle du premier choléra. La semence a été attaquée ici douze ou treize ans avant qu'il fût connu que la maladie se montrait dans la récolte sur pied, et nous croyons que ce fût en 1845 qu'on s'aperçut pour la première fois que

les tubercules se cariaient, soit en Europe, soit en Amérique; à tout événement, il n'y eut pas destruction générale de la récolte avant 1845.

On a beaucoup écrit sur ce sujet, mais quoique l'encre et le papier aient été constamment employés pour nous éclairer sur la cause de la maladie, on n'a pu jusqu'à présent rien dire de satisfaisant. Les ravages de la mouche à blé ont commencé dans le Bas-Canada, en l'année 1834, on peut être un an auparavant dans quelques-uns des comtés de l'Est, et il est aussi difficile de se rendre compte de l'apparition de cet insecte que de la maladie des pommes de terre. Il pourra venir un temps où nous serons en état de remédier efficacement à ces deux fléaux, mais quant à présent, nous ne pouvons maîtriser ni l'un ni l'autre, en conséquence de l'ignorance où nous sommes de la cause qui occasionne la maladie des pommes de terre ou qui amène la mouche dans le blé. Nous voyons constamment des gens se vanter d'avoir découvert le grand secret de la cause de la pourriture dans les patates, mais le papier et l'encre employés jusqu'à présent sur le sujet, ont été choses perdues.

Nous avons été beaucoup surpris dernièrement, en lisant dans un journal agricole des Etats-Unis, un compte-rendu de la culture et du rapport d'une ferme de l'Etat de Georgie. Quelque arriérée que puisse être l'agriculture dans certaines parties du Canada, et quelque mince que soit le produit qui en est obtenu parfois, nous n'avons, certes, jamais vu en Canada une culture qui ne pût contraster favorablement avec ce qui est donné comme le plan de culture pratiqué dans la Georgie. Cet état est à plus de mille milles au sud du Canada, et cependant on nous dit qu'on y est exposé, dans des saisons où on ne devrait pas s'y attendre, à des gelées qui font beaucoup de tort aux moissons.

Nous sommes de jour en jour confirmé dans l'opinion que le Canada est plus

avantagé que la plus grande partie de l'Amérique du Nord, pour les fins agricoles, malgré la réputation qu'il a d'être un pays à longs hivers, à neiges épaisses et à fortes gelées. Il en est ainsi, à la vérité, mais nous nions que ce soit un désavantage. Le climat et le sol du Canada sont à peu près les mêmes que dans les parties les plus favorisées de la Russie, (autant que nous pouvons l'apprendre par les descriptions qu'on en donne,) quoique nous soyons bien au sud d'une partie quelconque de la Russie. Dans ce dernier pays comme en Canada, la terre est couverte d'une neige épaisse durant le froid de l'hiver, et nous croyons que cette circonstance contribue grandement à accroître et à maintenir la fertilité du sol. Il n'y a pas à douter qu'on ne puisse faire que cent arpens de terre produisent autant dans le Bas-Canada pour la nourriture de l'homme et des animaux domestiques, que la même étendue de terre dans toute autre partie de l'Amérique Septentrionale.

LIN ET CHANVRE.—Nous nous flattons qu'on entreprendra de cultiver ces deux plantes sur une certaine étendue, le printemps prochain. Nous en recommandons la culture depuis plusieurs années, et avons tâché de faire voir la nécessité d'ériger des moulins et autres engins pour les travailler et en préparer la fibre. C'est un fait étonnant qu'avec une puissance hydraulique presque illimitée, il ne se soit pas trouvé en Canada un individu qui ait voulu déboursier cent à deux cents livres, courant, pour l'érection d'un moulin à lin, avec la perspective presque certaine d'un retour avantageux. C'est sans doute le manque de tels moulins qui a détourné les gens de la campagne de s'adonner à la culture du lin et du chanvre. S'il y avait certitude de pouvoir disposer avantageusement de la récolte de ces plantes, la culture s'en ferait plus en grand. Le seul moyen d'encouragement à la culture du chanvre ou du lin gît dans la certitude de le pouvoir vendre, après avoir été séché et entassé

sur le champ ou dans la grange. C'est le plan qui a été adopté dans d'autres pays, et, à ce que nous croyons, dans l'Etat de New-York. Il n'y a pas à douter que notre sol et notre climat ne soient propres à faire croître le lin et le chanvre dans une grande perfection, pourvu que la terre soit cultivée convenablement, et la semence de bonne qualité. Un climat chaud est favorable à la crue du chanvre et du lin, mais il leur faut un labour profond. La graine du lin serait de plus de valeur, par acre, qu'une chétive récolte de blé. C'est pour nous Canadiens un grand désavantage qu'il ne se trouve pas parmi nous des particuliers prêts à venir en avant pour aider au développement des ressources de ce beau pays. C'est un fait bien connu que le manque de moulins à lin a empêché que cette plante précieuse ne fût cultivée en Canada, et que malgré cela il n'en ait pas encore été érigé un seul. Il est très probable que le lin sera substitué presque généralement au coton dans les manufactures anglaises, et s'il en est ainsi, la demande en deviendra cent fois plus considérable. Mais à part de cette circonstance, pourquoi ne le pas cultiver et manufacturer nous-mêmes pour nous en servir au lieu de coton? Il vaudrait infiniment mieux que le coton pour une partie de notre habillement et pour l'usage domestique. Les cultivateurs pourraient s'en habiller presque complètement pendant six ou sept mois de l'année. Nous nous plaignons de l'état arriéré de notre pays, quand nous négligeons de faire ce qui dépend de nous pour en avancer la prospérité.

ENGRAIS.—Si les cultivateurs s'adonnaient à faire et employer des engrais, ils ne tarderaient pas à voir leurs terres devenir plus productives. Il n'est pas étonnant que les terres se détériorent, si tous les grains qu'on y recueille sont vendus, et si la paille est employée à nourrir les animaux, au lieu d'être convertie en engrais. Le foin, le grain et les racines devraient être donnés pour nourriture aux

bestiaux, et la paille pour litière. Si l'on en agissait ainsi, les engrais, tant solides que liquides, seraient préservés pour l'amendement du sol et la production des récoltes. On peut se procurer abondamment du gypse ou plâtre à Montréal et à Québec, et si l'on en avait un bon approvisionnement, on pourrait en répandre avantageusement tous les jours en petite quantité dans les étables. Il se mêle avec le fumier, et il empêche, dit-on, que le gaz ammoniac ne s'échappe de ce dernier. Cette substance est utile dans certains sols et pour certaines récoltes, mais elle n'a pas la même influence sur tous les sols et dans tous les cas où elle est employée. Nous croyons que le gypse ou le plâtre a un très bon effet généralement sur les pois, les fèves, le maïs ou blé d'Inde, les pommes de terre et le trèfle. Pour le trèfle il faut l'employer de bonne heure, afin que les pluies du printemps le puissent dissoudre. Il est dans tous les cas à propos de la répandre sur le sol, lorsqu'il y a apparence de pluie prochaine, ou à défaut de pluie, lorsqu'il y a une forte rosée. Nous sommes convaincu que si les engrais manquent de produire l'effet qu'on en attend, c'est qu'ils n'ont pas été appliqués en temps opportun, c'est-à-dire quand le sol est humide, ou à la veille de la pluie.

Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs l'annonce de MM. "METHOT, CHINIC, SIMARD et Cie," de Québec, qui préparent le gypse, ou plâtre, ainsi que d'autres articles utiles. Nous sommes charmé de voir des Canadiens s'appliquer à des manufactures de cette sorte, et nous leur souhaitons tout le succès possible. Les cultivateurs du district de Québec paraissent devoir laisser ceux du district de Montréal bien en arrière dans les améliorations agricoles, si ces derniers n'y avancent pas plus rapidement. L'engrais est une chose nécessaire sur une ferme, et en formant des tas de *compost* et y mêlant tout ce qui autrement se perdrait autour des bâtimens, avec de mauvaises herbes, du

sel, de la chaux, des cendres, du bran-de-scie, etc., on s'approvisionnerait d'une grande quantité d'engrais pour être enfoui avec la charrue, ou étendu à la surface.

LE BOULEVARD PROJÉTÉ. — Nous voyons avec plaisir qu'il y a maintenant probabilité que les citoyens de Montréal jouiront bientôt de l'avantage de posséder un Boulevard ou une promenade publique hors de la ville. Les Messieurs du Séminaire de Montréal ont offert autant de terrain qu'il est nécessaire pour faire passer le Boulevard sur leur belle ferme, de ce côté-ci de la montagne. Si le plan est exécuté judicieusement, ce sera pour les habitants de Montréal un grand avantage que d'avoir une belle promenade pour l'air et l'exercice, sinon pour d'autres amusemens. De plusieurs points de ce Boulevard, la vue pourra s'étendre sur le fleuve et les belles campagnes des environs de la ville jusqu'à plusieurs lieues de distance. Il serait difficile de trouver un endroit plus favorablement situé pour un Boulevard.

Nous publions une lettre reçue de M. Guillery, Président de la Société Industrielle d'Angers et du département de Maine et Loire, en France, et la réponse de M. Pinsonneault, notre président, à cette lettre. La Société Française a aussi envoyé un exemplaire de ses Travaux, qui est un volume intéressant. Le Journal de la Société d'Agriculture du Bas-Canada a été envoyé en échange à la Société Française d'Angers. C'est avec beaucoup de plaisir que nous ouvrons cette correspondance, et nous nous flattons que ce ne sera pas la seule avec les Sociétés Françaises d'Agriculture. Nous nous ferons un plaisir de correspondre avec toute Société Agricole de France qui voudra bien nous favoriser de sa correspondance.

Nous donnons insertion à la lettre d'un "Ami du Progrès Agricole", correspondant

de l'Islet, et nous pouvons l'assurer que c'est avec le plus grand plaisir que nous apprenons que des cultivateurs canadiens, aidés de leur Clergé, sont déterminés à adopter des mesures qui ne pourront manquer de produire des améliorations dans l'agriculture, à l'Islet. Nous désirerions ardemment que le clergé et la population rurale de chaque paroisse du Canada agissent comme on a fait, et comme on est à la veille de faire, à l'Islet. Ce serait un élan fait dans la bonne direction, et avec la perspective certaine de succès. Il n'est pas un homme capable de comprendre l'état réel de notre agriculture, qui ne soit convaincu qu'elle a grandement besoin d'être améliorée, et qu'elle peut l'être avec avantage, et sans beaucoup de difficulté, pourvu, qu'on se mette tout de bon à l'œuvre, et qu'on s'y prenne d'une manière convenable. C'est déjà beaucoup que d'être persuadé qu'une amélioration est nécessaire. Quand la chose est bien comprise, il n'y a plus à douter qu'il ne se fasse des efforts pour porter remède au mal. Nous ne voudrions nullement recommander une culture sur un grand pied et dispendieuse; nous ne recommandons que les améliorations qui sont devenues évidemment nécessaires dans notre système d'économie rurale, pour que nos récoltes et nos troupeaux nous deviennent profitables. Quand on aura découvert l'avantage qu'il y a à en agir ainsi, on pourra faire de nouveaux progrès dans l'art de l'agriculture. L'expérience nous rendra plus habiles et créera le désir de suivre une méthode d'économie rurale de plus en plus perfectionnée. Si l'on commence une bonne fois, il n'y a pas à douter que le progrès désirable n'ait lieu.

La race chéviot de moutons, sur laquelle notre correspondant demande des renseignements, est une race très estimée en Ecosse, pour sa vigueur, et son adaptation aux pâturages de montagnes. Leur carcasse, lorsqu'ils sont gras, pèse ordinairement de 12 à 15 lbs. le quartier. Leur laine est d'une finesse moyenne, et la toison pèse rarement

plus de trois livres. Ils sont plus faits pour courir sur un pâturage étendu que pour être retraits à des parcs ou pacages comme ceux du Canada, et nous croyons qu'il serait difficile de les y accoutumer. On les croise souvent, en Écosse, avec la race de Leicester, et l'on s'en trouve bien. Nous recommanderions à notre correspondant d'essayer à améliorer la race native de nos moutons, en important un bélier plutôt que des brebis, comme étant le mode le moins dispendieux. On peut se procurer de bonnes races de moutons étrangers, dans les environs de Montréal, et en choisissant les meilleures brebis de la race native ou canadienne pour les accoupler avec un bélier de la meilleure espèce étrangère, on pourrait avoir, par ce croisement, des moutons aussi bons qu'on le pourrait désirer, et aussi convenables au Canada. Nous avons des moutons provenus du croisement des races de Leicester et du Canada d'une excellente qualité, à grande carcasse, à toison bien fournie, et très convenables au pays. Sans doute, pour avoir un beau troupeau de moutons, il faudrait faire un choix judicieux, c'est-à-dire, réserver les meilleurs, et vendre les moins bons pour la boucherie. A moins de cela, on ne peut se flatter d'avoir un beau troupeau de moutons, non plus que de bêtes à cornes.

On croise avec avantage les races de pourceaux Chinoise et de Berkshire : nous avons dans le pays de belles races de cochons pour le croit ; mais les races natives ou canadiennes sont d'une espèce inférieure, et nous recommandons aux cultivateurs canadiens des races meilleures, qu'il est facile de se procurer dans les environs de Montréal. Nous reviendrons plus tard sur ce sujet.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE SAINT-HYACINTHE.

Nous voyons avec plaisir qu'il a été organisé à Saint-Hyacinthe une Société d'Agriculture, dont nous donnons ci-dessous le rapport. D'après les noms des personnes qui ont été nommées officiers

de la Société, il n'y a pas à douter qu'elle n'agisse activement pour la cause du progrès en agriculture, et nous lui souhaitons tout le succès désirable dans son louable dessein. La Société, apprenons-nous, prend 12 exemplaires de ce journal, outre environ 40 exemplaires pris par des personnes de la ville de Saint-Hyacinthe et de ses environs. Il est pris aussi, dans l'endroit, 9 ou 10 exemplaires pour les écoles. C'est quelque chose d'encourageant pour une seule localité, et comme ce journal est entièrement dévoué à l'agriculture, les souscripteurs le prennent en considération de ce que c'est une publication agricole et une production canadienne. Il y a en cela une sorte de patriotisme, quoique ce puisse être sur une petite échelle. Les cultivateurs canadiens peuvent s'abonner pour autant d'autres journaux d'agriculture qu'il leur semble bon ; mais sur le principe auquel ils tiennent généralement, ils doivent souscrire pour ce journal, à moins qu'ils ne le croient tout-à-fait indigne de leur faveur et plus propre à leur causer du dommage qu'à leur faire du bien. Nous faisons ces remarques sans être intéressé personnellement au sujet.

A une assemblée tenue au Palais de Justice, à St. Hyacinthe, jeudi le 20me jour de février courant, pour l'élection des officiers d'une Société d'Agriculture pour le comté de St. Hyacinthe, le Dr. Boutillier, écr., M. P. P., plus ancien juge de paix du comté alors présent, étant président, L. Dolorne, écr., est prié d'agir comme secrétaire ; et les messieurs suivants sont alors élus comme suit :—

Président,	P. E. Leclère, écr.,
Vice-Président,	M. Joseph Poulin,
Secrétaire,	Ovide Désilets, écr.,
Trésorier,	P. C. Perrault, écr.,

Membres—Moyse Préfontaine, Simon Lavasseur dit Béliele, Michel Frégoau, Frs. Chartier, Pierre Gaudron dit Larochele, André Gauthier, D. G. Morison, écr., David Bertrand, Narcisso Blais, Timothé Brodeur, J. He. Durocher, Pierre Chartier, jeune.

Puis Léonard Boivin, écuyer, étant appelé à remplacer le Président, les résolutions suivantes sont unanimement adoptées :

Résolu—Sur motion de P. E. Leclère, écr., secondé par P. C. Fanouf, écr.,

Que les remerciements de cette assemblée

soient présentés à Thos. Boutillier, éc., M. P. P., pour avoir rempli les devoirs de Président.

Résolu—Sur motion de L. Taché, éc., secondé par R. C. Després, éc.,

Que les procédés de cette assemblée soient publiés dans les journaux.

L. DELORME, Sec.

On recommande de répandre des cendres, de la chaux et du sel, mêlé avec du fumier fermenté, au printemps, autour des arbres fruitiers, comme préservatif contre la vermine, et un expédient utile aux arbres fruitiers, sous d'autres rapports. Nous ne doutons pas que l'emploi de ce mélange ne soit, de toute manière, avantageux aux arbres fruitiers.

Les procédés de l'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture de Québec au prochain numéro.

ST. HYACINTHE. 3 Mars, 1851.

M. l'Éditeur.—J'ai le plaisir de pouvoir vous dire que le chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique, malgré la rigueur extraordinaire de l'hiver actuel, a fait de grands progrès. On y travaille dans ce moment même avec beaucoup d'activité. Encore deux cents pieds de terrasse de faits et les chars traverseront la rivière Noire, sur laquelle il a été construit un magnifique pont, prêt maintenant à recevoir les lisses. Ce pont que M. Neagle s'était engagé à faire suivant les plans fournis par la compagnie, a été construit par M. Louis Bélair, avec une précision remarquable. Au dire des Ingénieurs mêmes, cet ouvrage n'est surpassé, en solidité ou en élégance, par aucun autre sur la ligne. La courbe qu'il décrit est d'une parfaite régularité. M. Bélair était certainement connu comme mécanicien habile dans la construction des moulins, mais la hardiesse et le succès dont il a fait preuve dans l'entreprise du pont de la rivière Noire le place au niveau des meilleurs charpentiers de son pays.

On n'ose dire ce que l'on espère de l'influence que ce chemin de fer aura sur le pays qu'il va traverser, sur les terrains en bois debout particulièrement. C'est à peine s'il est entré sur une deuxième concession d'Upton, (le 1er. township adjoignant les seigneuries) et déjà l'effet qu'il y

produit est au-delà de ce qu'on attendait. Il y a une dixième de jours, les MM. Hudon, dont les moyens pécuniaires et l'esprit d'entreprise sont bien connus dans Montréal, première possession des moulins à farine et à scie d'Upton. A ce bel établissement les MM. Hudon se proposent d'ajouter, dit-on, une tannerie. Ces jours derniers, une vente de 1,200 acres de terre a été effectuée, à un prix modique encore, mais dont on n'aurait certainement pas eu les deux tiers l'an dernier. Avant-hier, un habitant aisé de Verchères cherchait à acheter dans le même township, un lot de 200 acres (à peu-près 240 arpents) pour y faire une ferme sur laquelle il aurait, à part de vastes champs à grain, de grands et gras pâturages, des sucreries et du bois de chauffage: choses assez rares dans nos vieilles paroisses. St. Hyacinthe se ressent considérablement de l'activité que donne aux affaires le chemin de fer. Le marché y est abondamment pourvu de tout ce qui est nécessaire à la vie; et quoique les prix qu'y obtiennent les cultivateurs ne soient pas tout-à-fait aussi élevés que ceux du marché de Montréal, cependant ils paraissent satisfaits. Le chemin de fer traverse une étendue considérable de terre en bois debout, dont une grande partie est d'un sol excellent, et couverte de magnifique bois dont l'exploitation devra être aussi facile que profitable. Le temps n'est pas éloigné où nous aurons le plaisir de voir s'élever de deux lieues en deux lieues, sur la ligne du chemin de fer depuis St. Hyacinthe aux frontières de la province, de jolies églises entourées de villages; et comme de raison, les plus empressés de se procurer un établissement seront les mieux placés et l'auront été à meilleur marché.—*De la Minerne.*

DES ENGRAIS.

Manière de juger la bonté des terres par les apparences physiques.—Quoique des sols d'une nature très différente puissent avoir un aspect semblable, l'apparence peut donner des indices qui, sans offrir toute sécurité isolément, ne laisseront guère de chances d'erreur, s'ils sont réunis. Ainsi, il est probable qu'une terre brunâtre ou jaune-foncé, si elle se divise facilement, est naturellement fertile. Si elle paraît tenace, si elle forme des mottes fort dures, si après la pluie elle paraît fortement battue et se couvre d'une

croûte dure, si après des chaleurs elle se *crevasse* dans tous les sens, on peut juger qu'elle est froide, difficile à travailler, sensible à la chaleur, qui la fendille, et à l'humidité, qui la rend plus compacte; on en conclura qu'il faudra d'assez grands frais pour en tirer des produits dans son état actuel, et qu'il faudra l'améliorer par des amendemens convenables, si l'on veut en tirer tout le parti possible. Mais pour peu qu'on ait sous la main les amendemens nécessaires, pour peu qu'on puisse donner aux eaux l'écoulement convenable, ces sortes de terres seront les meilleures, et elles rendront au centuple les frais qu'on fera pour elles. Il y a des sols qui ont des défauts tout-à-fait contraires; ils sont secs et sableux; les grains pulvérulents qui les composent n'ont aucune adhérence entre eux; les vents et la pluie ont bientôt effacé la trace des sillons formés par la charrue. Ces sols sont encore de mauvaise nature; on n'en tirera que des récoltes pauvres et maigres, jusqu'à ce qu'ils soient modifiés par des amendemens convenables et des engrais suffisants.

Il existe bien peu de terres qui n'aient quelque défaut, et qui, avant de recevoir l'engrais, ne puissent être rendues meilleures par des mélanges convenables. Mais pour appliquer ces mélanges d'une manière sensée, il faut connaître plus intimement qu'on ne le peut faire par la composition des sols.

Manière de juger les terres par les plantes qui y croissent naturellement.—On sait que lorsqu'on laisse une terre en jachère, elle se couvre naturellement de diverses espèces d'herbe; on sait encore que les mêmes herbes ne croissent pas indifféremment partout; plusieurs espèces affectionnent tel ou tel plutôt que tel autre, et c'est dans cette préférence qu'on trouve un indice très commode pour apprécier, à la simple vue, la qualité des terres.

Cependant cet indice n'est pas aussi sûr qu'il est commode; il y a des plantes qui croissent naturellement dans un sol argileux au niveau des mers, et qui ne prospèrent plus à quelques centaines de mètres au-dessus d'un sol semblable. Il y a des montagnes élevées qui sont tout-à-fait nues. Un terrain sableux que le voisinage des eaux et des abris convenables entretiendront dans une humidité suffisante pourra porter des plantes, qu'il laisserait périr assurément, si ces deux

D'un autre côté, la différence des climats a une influence très grande sur les végétaux. Telle graine portée par hasard dans un climat étranger n'y prospérera qu'à force de soins. Nos jardiniers cultivent à grands frais dans leurs serres chaudes des plantes qui croissent naturellement entre les rochers et sur les vieux murs dans les pays chauds.

L'indication de la nature du sol donnée par les plantes qui y croissent d'elles-mêmes ne mérite donc qu'une demi-confiance, et c'est avec la plus grande réserve qu'on doit s'attacher à cet examen. La chaleur, la sécheresse et l'humidité ont, dans ce cas, comme dans tout ce qui concerne l'agriculture, la plus grande influence.

Aussitôt que l'argile (terre glaise) encore presque pure peut développer le germe que le hazard lui a confié, c'est le *tussilage pas-d'âne* qui y croît tout d'abord; puis viennent la *laitue viveuse*, le *surreau yeble*, et enfin quand l'argile devient un peu plus perméable à la chaleur et à l'air, on voit naître ordinairement l'*agrostis traquante* et la *chicorée sauvage*.

L'*anthille de vulnéraire*, les *potentilles onserine* et *rampante* caractérisent assez bien les terrains argilo-calcaires, tandis que la *potentille printanière*, se plaît mieux dans les terrains calcaires proprement dits. A mesure que l'argile est plus divisée par le calcaire, on voit prospérer successivement, d'abord la *mélisse bleue*, la *laitue vivace* et le *sain-foin cultivé*, puis la *brunelle à grandes fleurs*, la *boucaye saxifrage* et la *globulaire commune*.

Les terrains enlonneux ont des plantes qui les caractérisent d'une manière assez tranchée, pour que leur nom l'indique: telles sont l'*élyme des sables*, la *statice des sables*, le *roseau des sables*, etc.; les *canches*, les *orpins*, les *cistes*, la *spergule des champs* appartiennent, ainsi que bien d'autres espèces, à cette sorte de sol, que l'aspect physique caractérise d'ailleurs suffisamment.

Manière de juger les terres par leurs propriétés chimiques.—Les terres arables (labourables) renferment souvent des éléments très divers, que le chimiste apprend à distinguer par l'analyse. Les règles inflexibles de la science ont bien leur mérite sans doute, mais dans les sciences d'observation, nous ne l'oublions pas, les recherches du savant doivent suivre souvent les expériences pour expliquer les

but de provoquer de nouveaux essais ; mais ses prescriptions seront souvent trompeuses, si elles ne sont pas justifiées par une expérience assez longue. Si donc je cherche à mettre quelques principes de chimie à la portée des cultivateurs, c'est pour leur expliquer ce qui se fait, et non pour y rien changer avant que la pratique ait autorisé ces changemens.

C'est de la dégradation lente des roches primitives que se sont formés les sols cultivés. Remarquez effectivement les roches encore nues et dépouillées : si la pluie qui tombe y peut former une inégalité, un creux, ce point demeure un peu plus longtemps humide que le reste ; l'eau aérée qui y séjourne pénètre avec le temps dans le roc et en dissout quelques parcelles. Par la chaleur du jour, qui succède à la fraîcheur des nuits, le grain de la roche se trouve alternativement dilaté, resserré, et par conséquent ébranlé, détaché de la masse. Dès lors on voit la partie devenue un peu plus friable se couvrir de lichens et de mousses à peine perceptibles qui, en périssant bientôt, se décomposent à la même place, entretiennent l'humidité, conservent la chaleur, et fournissent à des plantes un peu plus complètes une nourriture convenable.

Si cette action de l'air, de la chaleur et de l'humidité paraît lente aujourd'hui sur les rochers que l'on connaît, c'est que naturellement les parties plus tendres ont cédé les premières ; c'est aussi que la position souvent escarpée des rochers qui sont actuellement à la surface ne leur permet pas de retenir une grande quantité d'eau. Il faut bien croire aussi, d'après les traces de bouleversement que nous remarquons sur le globe, que les agens de décomposition ont été, à des époques éloignées, bien plus puissants qu'ils ne sont aujourd'hui.

Ainsi les pluies plus fréquentes ont lavé la crête des montagnes et précipité dans les vallées toutes les parcelles enlevées à leurs flancs ; les envahissemens successifs des eaux par un frottement réitéré, et une impétuosité souvent extraordinaire, ont détaché et entraîné des monceaux de débris qui peu à peu ont dû fertiliser les plaines.

Quoiqu'il en soit de ce premier travail de la nature, nous avons aujourd'hui à examiner des sols tout formés, peu importe comment. Ce que j'en dis n'a pour but que de faire bien comprendre que cette pièce de terre si fertile que l'on cultive avec tant d'avantages dans la plaine, ne diffère guère de cette autre que l'on néglige, que

par deux raisons : d'abord, parce que l'état d'aggrégation des particules de matière qui la composent n'est pas le même, en second lieu, parce que le mélange des matières est moins convenable.

Quelles sont donc les matières qui doivent entrer dans la composition des terres fertiles, et dans quelles proportions doivent-elles s'y trouver ? La réponse à cette question nous mettra plus à portée de résoudre cette autre question bien plus importante : Quels sont les moyens pratiques de rendre fertiles les terrains qui ne le sont pas ?

Les terres propres à la végétation des plantes, si l'on fait abstraction des substances qui les engraisent, pour parler comme les cultivateurs, doivent remplir certaines conditions, sans lesquelles les engrais ne produiraient que peu d'effet, ou même seraient nuisibles.

1o. Elles doivent être assez divisées pour que les germes des plantes puissent en soulever convenablement les molécules, et n'éanmoins avoir assez de consistance pour que les vents n'ébranlent pas leurs racines. C'est ainsi que les terrains composés d'argile pure, qui ne se laisse pas pénétrer, ou de sable pur, qui ne se lie nullement, ne sont pas propres à la végétation.

2o. Elles doivent attirer l'humidité et la retenir suffisamment sans être imperméables à l'eau, dont le superflu doit pouvoir s'écouler librement. Le sable ne retient pas l'humidité ; l'argile n'est pas perméable à l'eau ; ces deux substances isolées sont donc encore, sous ce point de vue, peu propres à la végétation ;

3o. Elles doivent neutraliser l'excès d'acides, ou de sels acides, que la végétation des plantes tendrait à développer ; la plupart des acides nuisent à la végétation, soit en aidant trop à la décomposition des surs, soit en développant dans les plantes une électricité qui leur est contraire. L'acide carbonique est probablement le seul dont le dégagement soit utile aux plantes, et encore faut-il que son émission soit bien ménagée : la chaux, les marnes, les cendres, etc., neutralisent très bien tous les acides ;

4o. Elles doivent avoir une couleur brune ou au moins jaune-foncé ; car il est reconnu en physique que les couleurs approchant le plus du noir absorbent le mieux les rayons du soleil, qui atteignent ainsi jusqu'aux racines des plantes, et se prêtent mieux à la décomposition des engrais qui les nourrissent ;

5o. Elles doivent être assez poreuses pour que l'air puisse les pénétrer, afin de

faciliter le travail qui s'opère pour l'aliment des racines.

L'expérience de tous les temps et de tous les lieux prouve qu'il faut pour réunir ces conditions un mélange de trois substances, dont l'une, ou même deux prises isolément, seraient peu propres à l'acte qu'elles doivent accomplir.

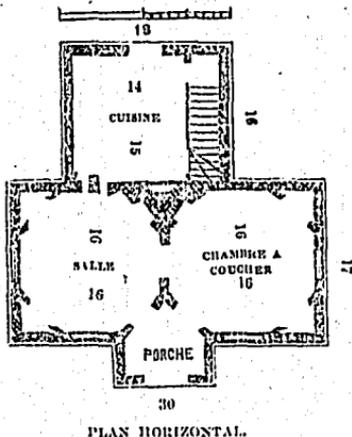
Ces trois substances sont :

- 1° L'alumine.
- 2° La silice;
- 3° La chaux carbonatée.

(A continuer.)



DESSIN POUR UNE CHAUMIÈRE OU PETITE MAISON.



Le dessin ci-dessus d'une petite maison construite dans un style simple, mais pourtant un peu orné, est, à ce que nous croyons, le plus convenable quand on bâtit en bois.

Le toit surplombe ou saille de deux pieds, présentant les bouts des chevrons comme consoles. L'extérieur est couvert en planches posées verticalement. Pour une chaumière

de cette espèce, nous nous contenterions de madriers non varloppés, les joints remplis par un filet de mortier, et le tout bien point et sablé.

Un coup-d'œil sur le plan du bas étage ou rez-de-chaussée, fera voir que sa distribution offre beaucoup de commodité. En faisant aboutir tous les tuyaux au même point, il n'y aura pas de chaleur de perdue en hiver, et en coupant les coins des deux pièces principales, en aura des cabinets commodes. Comme dans une maison de cette classe, la cuisine est la pièce la plus constamment occupée par la famille, il n'y a pas d'inconvénient à y placer l'entrée de l'escalier.

Le plan de l'étage supérieur fait voir quatre bonnes chambres à coucher, qui avec celle du rez-de-chaussée font cinq chambres à coucher. Une famille de plusieurs personnes peut se loger commodément dans une maison de ces dimensions.

Dans les parties du pays où le bois est abondant, une maison comme celle-là coûterait de £100 à £150.—*Horticulturist.*

Rédacteur du "Journal d'Agriculture, et Transactions de la Société d'Agriculture du Bas-Canada," WILLIAM EVANS, Sec., Secrétaire de la Société, à qui toutes communications concernant la Rédaction du Journal doivent être adressées *affranchies.*

Des séries complètes du Journal d'Agriculture, en Anglais et en Français, à vendre au Bureau du Secrétaire, à des prix raisonnables.

Aussi, des exemplaires, demi-reliés, du Traité d'Agriculture d'Evans, avec le volume supplémentaire, dans les deux langues.

AVIS.

CONFORMÉMENT à la 9ème section de l'Acte d'Incorporation de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, Avis est par le présent donné par les Directeurs de la Société, qu'une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE des MEMBRES aura lieu, à ses SALLES, No. 26 Rue Notre-Dame, MARDI, le 18 de MARS, courant, à ONZE heures de l'avant-midi, à l'effet de réviser et amender les Règlements de la Société.

Par ordre des Directeurs,

WM. EVANS,

Secrétaire S. A. B. C.

Montréal, 1er Mars, 1851.

MOULIN A PLATRE DE QUEBEC.

LES Soussignés ayant fait construire un MOULIN à plat par la vapeur, sur la rue St. Paul pour la fabrique du PLÂTRE propre à l'agriculture, aux bâtisses, moulages, etc., sont maintenant prêts à remplir toutes commandes qu'on voudra bien leur faire.

Ils garantissent leur PLÂTRE de la meilleure qualité possible, fait avec les plus grands soins sous la direction de M. AUGUSTIN DANIEL, bien connu par sa longue expérience dans cette branche.

METHOT, CHINIC, SIMARD & Cie.

Québec, 6 Février 1851.

**SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
DU BAS-CANADA.**

LES CHAMBRES DE LA SOCIÉTÉ ET LE BUREAU DU Secrétaire sont maintenant ouverts chez M. GEORGE SHEPHERD, Grenetier de la Société, No. 25, rue Notre-Dame, vis-à-vis du Bureau du Conseil de Ville.

Le Secrétaire de la Société, William Evans, Ferr. se tiendra tous les jours, de Dix à Une heure.

HECTOR L. LANGEVIN,

AVOCAT,

SE charge aussi d'Agences pour rentes et achats de terre, réclamations et demandes auprès du gouvernement, etc. Bureau: Coin des rues St Vincent et Ste. Thérèse, au-dessous de l'établissement de *La Minerve*, Montréal.

Montréal, janvier, 1851.

AVIS.—M. GEORGE SHEPHERD, Grenetier de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, a importé pour les Membres de la Société et pour les Sociétés d'Agriculture du District, les GRAINES suivantes, dont il est prêt à disposer, aux termes les plus raisonnables, savoir:—

- 4,000 lbs. Trèfle Rouge d'Angleterre
- 4,000 lbs. do do Hollande
- 1,000 lbs. do do Franco
- 800 lbs. do Blanc de Hollande
- 200 lbs. do de Lucerne
- 800 lbs. Mangel Wurtzelle
- 200 lbs. Carotte Blanche de Belgique
- 1,000 lbs. Navet de Suède, Pourpre améliorée
- 500 lbs. do do Jaune de Bulloch
- 500 lbs. do do d'Aberdeen
- 500 lbs. do do Blanc Globe
- 100 lbs. do do Six semaines ou
- 200 lbs. Carotte d'Attringham. [Stubble.

Une partie de son établissement est composée d'articles faits pour l'exhibition de Modèles de tout Fois de Graines de Fermier, dont il peut disposer —les modèles consistent en un quart de chaque avec le nom de la variété, la nature du terrain où il est venu, le produit par acre, la pesanteur par minot, et toute autre information que l'on a cru importante. L'objet en vue est d'obtenir un échange de graines des meilleures variétés, à la plus légère dépense possible pour le Fermier; et les modèles ayant été pris tel que proposé, dans une place bien conditionnée, rendent le Fermier capable de faire un choix des plus judicieux, pour les adapter à la culture et la qualité de son terrain.

Le Sousigné tiendra aussi constamment un assortiment étendu de SEMENCES pour AGRICULTURE et JARDINAGE, et de PLANTES, de la meilleure espèce et qualité, qu'il vendra à aussi bas prix que toute autre personne faisant le même commerce. Ayant obtenu une grande partie de ses Graines et Semences de Lawson et Fils, d'Edimbourg, Grenetiers de la Société d'Agriculture, etc., d'Ecosse, il se flatte de pouvoir satisfaire généralement ses patrons et ses pratiques — Il a un excellent assortiment d'Arbres Fruitières, particulièrement de Pommiers, dont il disposera à un quart de moins qu'aux prix ordinaires

**COMPAGNIE
PROVINCIALE D'ASSURANCE
Mutuelle et Générale.**

BUREAU, CHURCH STREET, TORONTO.

ELLE assure dans sa BRANCHE MUTUELLE, tous les Bâtimens de Ferme, et détachés, en excluant tous risques extraordinaires.

La BRANCHE PROPRIÉTAIRE comprend l'Assurance Générale contre le Feu, ainsi que l'Assurance sur les Marchandises internes et externes, et l'Assurance sur la Vie.

DIRECTEURS :

A. M. CLARK, *Président.*

J. S. HOWARD, V. P.	JOHN G. BOWER,
W. L. PERRIN,	J. LUKIN ROBINSON,
WM. ATKINSON,	J. C. MORRISON,
WM. GOODERMAN,	CHARLES BERCZY,
J. J. HAYS, M. D.	J. G. WORTS.

Conseil.—JOHN DUGGAN.

Banque—La Banque Commerciale, D. M.

E. G. O'BRIEN, *Secrétaire.*

WM. EVANS, fils. Agent pour Montréal, recevra les demandes pour Assurance faites par écrit, à lui adressées, à sa résidence, à la Côte St. Paul, ou laissées pour lui au Magasin de Ferronnerie de M. J. Henry Evans, rue St. Paul, Montréal.

Montréal, Janvier, 1851.

VERRERIE CANADIENNE.

PRES DU DEBARCADERE DE SNYDER,

VAUDREUIL,

Etablie et conduite par MM. Boden & Le Bert.

LES Propriétaires de cet établissement sont prêts à Manufacturer des GLACES DE MIROIR et des VITRES POUR FENETRES, de toutes dimensions, colorées et colorées, d'après modèles ou ordres. Verres pour Laupes à Huile et à Gaz, blancs, peints ou colorés des plus riches nuances. Vitres peintes ou colorées pour Eglises, semblables à celles des Eglises d'Europe, aussi pour Maisons, Chaumières, Pavillons et Vaisseaux à Vapeur: Bouteilles et Fioles pour Apothicaires faites à ordres.

—AUSSI,—

Bouteilles à Eau de Soude, Bière de Gingembre et autre, avec ou sans le nom du fabriquant.

—ET,—

Casserolles ou Vaisseaux à Lait de grandeurs convenables.

Tous ces articles seront de la meilleure qualité et seront vendus à des prix raisonnables, et les propriétaires sollicitent une partie de la faveur publique et l'examen de leurs articles.

Pour les ordres, ou autres particularités, s'adresser aux Propriétaires, à l'Hôtel du Peuple, Nos. 206 et 207, Rue Notre-Dame, Montréal.

AVIS.

MESSIEURS les AGENS pour le JOURNAL D'AGRICULTURE sont priés de faire tenir au Soussigné des LISTES CORRECTES des SOUSCRIPTEURS de leurs localités respectives.

Les Maîtres de Poste obligeront le Soussigné en lui renvoyant tous les exemplaires du *Journal d'Agriculture* qui ne sont pas pris par les personnes auxquelles ils sont adressés, avec le nom de la personne qui refuse, et la marque du Bureau de Poste.

Tous les abonnés qui discontinuent voudront bien renvoyer l'exemplaire qui leur a été envoyé, au Soussigné, en se nommant et marquant la date du renvoi.

R. W. LAY,

No. 193, Rue Notre-Dame, Montréal.
1er Février, 1851.

INSTRUMENTS D'AGRICULTURE.

NOUS, les Soussignés, certifions que nous avons soigneusement examiné une variété d'Instruments d'Agriculture manufacturés par M. A. Fleck de la rue St. Pierre, et nous aimons à faire connaître notre opinion sans réserve en disant que ces instruments sont beaucoup supérieurs à tout ce que nous avons vu de ce genre manufacturé dans ce pays et au moins aussi parfaits que ce que nous avons vu importer d'ailleurs.

Et nous recommanderons particulièrement à l'attention des Agriculteurs dans toute la Province son *Bouleveuseur de sol* (instrument à cinq branches tiré par des chevaux à la façon des charrues pour remuer la terre aussi profondément que l'on veut et en extirper les racines), instrument qu'il a perfectionné sur celui qui a remporté un premium de £10 à la société des Highlanders Écossais. Cet instrument paraît très propre à améliorer et à faciliter les travaux du cultivateur, et nous ne pouvons douter qu'il ne soit mis en usage partout où l'on désire que l'agriculture soit avancée. Les charrues Écossaises sont aussi beaucoup supérieures et bien dignes de l'inspection de tous ceux qui désirent se procurer des articles précieux.

M. J. HAYS, Présid. de la Société d'Agriculture.

P. P. LACHAPELLE, Sault au Récollet.

W. R. EVANS, Sec. de la Soc. d'Agr.

JAMES SOMMERVILLE, Lachine.

EDWARD QUIX, Longue-Pointe.

T. E. CAMPBELL, Major, Secrétaire Civil.

HUGH BRODIE, Côte St. Pierre.

P. T. MASSON, Vaudreuil.

JAMES ALLAN, Pointe-aux-Trembles.

GEORGE CROSS, Durham.

P. E. LECLERC, St. Hyacinthe.

MATTHEW DAVIDSON, Québec.

JAMES YOUNIE, Ormstown.

BARATTE AERIFORME OU AT-MOSPHERIQUE,

Assurée par *Lettres-Patentes Royales* à
WALTER HOLT WELLS.

CETTE Baratte est depuis assez de temps devant le public pour qu'il ait pu en constater l'utilité pratique, et nous croyons sincèrement que quant à l'usage et à l'expédition, elle surpasse toute autre invention de la sorte.

Les témoignages les plus flatteurs ont été

offerts volontairement aux soussignés, relativement à la Baratte fabriquée par eux.

Nous étant assuré le droit exclusif de fabriquer et de vendre la Baratte Aériforme dans la Province du Canada, nous sommes maintenant prêts à céder des droits sectionnaires, aux conditions les plus raisonnables. Les personnes qui voudraient acheter des droits de Township, Comté ou District, pourront le faire en s'adressant aux soussignés, ou à J. R. ARMSTRONG, Jr., à la Fonderie de la Cité.

WELLS, MATHEWS ET CIE.

Toronto, 1er Décembre, 1848.

LE
JOURNAL D'AGRICULTURE
ET
TRANSACTIONS
DE LA

Société d'Agriculture

DU
BAS-CANADA.

(EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS.)

Sera publié dorénavant par le soussigné, à qui toutes

COMMUNICATIONS

RELATIVES AUX

Souscriptions, Annonces et Affaires,

SE RATTACHANT AUX

Volumes du Journal publiés ou à publier, doivent être adressés.

La valeur et l'intérêt de l'ouvrage seront augmentés par des Dessins ou Diagrammes des Instruments Aratoires les plus estimés, Plans des Bâtimens de Ferme à la moderne, descriptions des meilleures variétés de Fruits, Illustrations d'Animaux Domestiques, etc.

Les Agens et Souscripteurs sont requis de remettre sans délai, à l'Éditeur soussigné, le montant dû à la Société.

Le Journal contient 32 pages grand in-8vo., et est publié mensuellement, au prix modique d'une piastre par année. Toute personne qui obtiendra de nouveaux Abonnés, recevra Six Exemplaires du Journal, pendant une année, pour la remise de 5 piastres, ou Dix Exemplaires pour 8 piastres.

Le soussigné publie aussi le SNOW DROP, (ou Magasin des Enfants,) à une piastre par année. La même commission sera accordée à ceux qui procureront des Souscripteurs pour ce Journal.

Le soussigné est aussi Agent pour toutes les Publications et Ré-impressions Américaines, embrassant les départemens les plus élevés de la Littérature, de la Science et de l'Art, qu'il délivre dans les principales villes du Bas-Canada, aux prix de New-York. Il aurait besoin d'Agens responsables pour obtenir des abonnés pour le SNOW DROP, le JOURNAL D'AGRICULTURE et autres ouvrages, et leur allouera une commission libérale.

ROBERT W. LAY,

193, Rue Notre-Dame, Montréal.

Janvier, 1851.

MONTREAL:—Imprimé par JOHN LOVELL, Rue St. Nicolas.

M. BIBAUD, TRADUCTEUR.